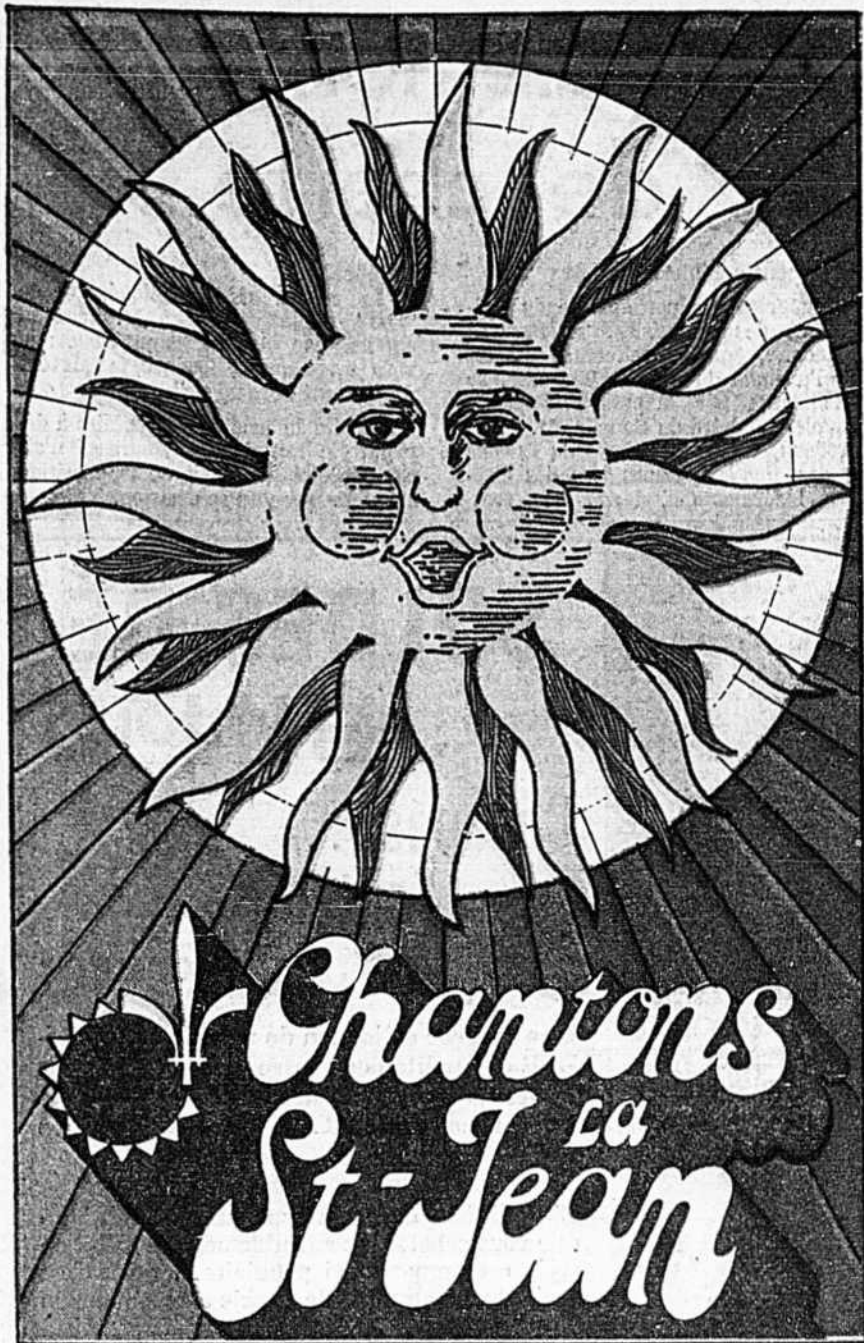




## A 6 heures les cloches sonneront!

A 6 heures du soir, demain 24 juin, les cloches des églises de Montréal sonneront à toute volée pour marquer la fête nationale des Canadiens français.

C'est la Saint-Jean. Partout au Québec c'est jour de fête et dans la métropole, c'est dans le Vieux Montréal que sont principalement conviés les Québécois. Alors que sonneront les cloches et résonneront les klazons, ce sera l'heure du ralliement au Parc Laurier, d'où partira la marche de gaieté vers le Vieux Montréal. Toute la soirée, au champ de Mars, sur les diverses places et dans les petites rues, on chantera, on dansera, on mangera et l'on verra plusieurs spectacles. Partout, à Terre des Hommes, à l'Autostade, on chantera la Saint-Jean.

En ce jour de fête, LA PRESSE ne paraît pas. Mais aujourd'hui elle offre à ses lecteurs, dans le cahier B, le programme détaillé de la fête et plusieurs articles au sujet des réalisations des Québécois et de leurs problèmes.

Aujourd'hui, c'est aussi la date limite pour se procurer le recueil de chansons québécoises publié par le comité d'organisation des fêtes. Il est disponible dans toutes les Caisses populaires.

Soyons prêts et en ce jour des francophones, au-delà de toutes les divergences de vues, chantons ensemble la Saint-Jean. C'est notre fête.

# Désappointement dans l'entourage de Trudeau

### D'après la PC

Le premier ministre Trudeau s'est abstenu cette nuit de commenter de quelque manière le refus du gouvernement Bourassa de recommander l'acceptation de la Charte constitutionnelle proposée à Victoria.

M. Trudeau, qui effectue présentement une tournée de la région torontoise, a été averti par le premier ministre Bourassa de la décision du gouvernement québécois. Dans l'entourage de M. Trudeau, cependant, on faisait état du désappointement des autorités fédérales, suite à la décision de M. Bourassa.

Selon un membre du bureau de M. Trudeau, Ottawa avait envisagé toutes les hypothèses, y compris un refus du Québec d'endosser le projet de la

Charte. On sait que M. Trudeau a déclaré, lors de la clôture de la conférence de Victoria, que le défaut d'obtenir l'assentiment de toutes les provinces au projet entraînerait la suspension, pour un certain temps, du processus de révision constitutionnelle.

M. Trudeau doit commenter dès aujourd'hui la décision du gouvernement québécois, lors d'une conférence de presse qu'il donnera à Toronto.

Le cabinet fédéral lui-même n'avait pas encore annoncé officiellement son accord avec le projet, mais on s'attendait à ce que cette décision soit annoncée incessamment.

La plupart des provinces, l'Ontario en tête, avaient déjà accordé officiellement ou officieusement leur appui

au projet de Charte. La dernière en lice fut l'Alberta.

Apprenant la décision de M. Bourassa, le premier ministre de cette province, M. Harry Strom, a commenté: nous revenons au point de départ. Je ne vois pas comment, dans un proche avenir, nous pourrions nous entendre pour rapatrier la constitution. Ontario

Il fut impossible, cette nuit, d'obtenir les commentaires du premier ministre ontarien, M. William Davis. Cependant, son ministre de la Justice, M. Allan Lawrence, eut ce commentaire laconique: Oh! Mon Dieu!

Quant au premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Cappbell, il a exprimé la crainte que le refus

Voir CHOQUETTE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, mercredi 23 juin 1971, 87e année, no 145, 80 pages, 6 cahiers

★★ 10¢

# Bourassa dit NON

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Après deux jours de pourparlers incessants avec ses ministres et ses députés, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a finalement annoncé, cette nuit, l'une des décisions les plus importantes de sa carrière politique: celle de répondre "non" au projet d'une "charte constitutionnelle canadienne" soumise la semaine

dernière par M. P. E. Trudeau à Victoria.

M. Bourassa a révélé qu'il avait pris dès la fin de semaine dernière la décision de refuser le projet fédéral. "C'est une décision qu'un premier ministre doit prendre tout d'abord seul. J'ai ensuite communiqué formellement au conseil des ministres et à la réunion des députés la décision du chef du gouvernement. Celle-ci fut acceptée après étude."

Le premier ministre a su, jusqu'à la dernière minute, à 2 h. ce matin, imposer la consigne du silence à ses troupes et maintenir le suspense autour de la décision du gouvernement québécois. Il a fait parvenir un communiqué à la presse aux petites heures du matin et est ensuite venu rencontrer de façon imprévue les journalistes de la Tribune de la presse.

Il leur a révélé que, quelques instants plus tôt, il avait fait connaître à M. Trudeau,

de passage à Toronto, la décision de son cabinet de ne pas recommander l'adoption du projet de charte à l'Assemblée nationale. M. Bourassa n'a voulu donner aucun indice des réactions du chef fédéral.

### Fin de la révision ?

Par ailleurs, de façon globale, M. Bourassa n'a pas voulu élaborer sur sa déclaration écrite aux journaux, affirmant qu'il préférerait répondre d'abord

aux questions que lui poseraient aujourd'hui à l'Assemblée nationale les députés d'opposition.

M. Bourassa a incidemment écarté les propos pessimistes selon lesquels le refus du Québec, tel que prôné par M. Trudeau, mettrait fin pour un certain temps à la révision constitutionnelle.

"Nous verrons", a-t-il dit, en soulignant qu'aucun des premiers ministres provinciaux à Victoria n'avait conclu que le refus d'une province au projet fé-

déral de charte constitutionnelle mettrait totalement fin à toute négociation constitutionnelle. C e r t e s, ce pourrait être le statu quo pour "un certain temps" en matière de révision mais M. Bourassa a souligné qu'un processus de "négociations bilatérales" avait bel et bien été instauré à la conférence fédérale-provinciale de septembre 1970.

"Nous verrons au cours des prochains

Voir BOURASSA en page A 6

## Choquette présente plusieurs modifications aux lois régissant le commerce des alcools

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Poursuivant son offensive contre le crime organisé, le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a déposé, hier, à

l'Assemblée nationale, un premier projet de loi qui donne suite aux principales recommandations de la Commission d'enquête Thinel sur le commerce des alcools.

En vertu de ce projet de loi que M. Choquette se propose de faire adopter

avant l'ajournement de la session en juillet, le gouvernement instituera une Commission de contrôle des permis d'alcool, organisme qui jouera un rôle prépondérant dans la lutte en vue d'éliminer les indésirables du commerce des boissons alcooliques.

Le nouveau projet de loi, que M. Choquette décrit comme "plus conforme aux mœurs actuelles", propose également une libéralisation des politiques en matière d'heures de fermeture des débits de boisson, de permis de boisson et d'âge pour être admis dans un local où sont servis des boissons alcooliques.

Voici à ce sujet les principaux changements contenus dans le projet de loi:

- réduction de 20 à 18 ans de l'âge des personnes à qui il est permis de vendre des boissons alcooliques;
- uniformisation sur tout le territoire québécois des heures de fermeture des établissements où sont servis des boissons alcooliques. Pour les principaux établissements, la nouvelle heure est fixée à 3 heures a.m. pour tous les jours de la semaine, excepté le Vendredi saint alors qu'aucun permis ne pourra être exploité;
- création d'un permis de brasserie analogue au permis de taverne mais permettant la présence de personnes du sexe féminin;
- institution d'un permis de bar pour les terrasses situées à proximité des hôtels ou motels.

### Autre projet de loi

A ce projet de loi viendra également s'ajouter d'ici quelques jours une loi législative proposant d'instituer une Société des alcools du Québec.

On sait que la Commission d'enquête Thinel avait recommandé qu'une telle société remplace avec une Régie des débits de boisson (la nouvelle commission de contrôle) l'actuelle Régie des alcools. Cette société,

Voir TRUDEAU en page A 6

Demain, LA PRESSE ne sera pas publiée. Les lecteurs trouveront dans l'édition de vendredi le cahier SPEC habituellement publié le jeudi.



- Diverses réactions au refus du Québec — page A 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Roland Dominique, un petit Montagnais de la réserve indienne de Schefferville, dans le Grand Nord québécois, a un avenir assuré. Comme une fée d'un conte des mille et une nuits, l'impératrice d'Iran le présente au monde entier, aujourd'hui, à Terre des Hommes, comme un des quatre enfants des grandes familles raciales nés le 9 décembre 1964 et qui auront 2,500 jours d'existence à la mi-octobre, lors des fêtes grandioses qui marqueront le 2,500e anniversaire de fondation de l'empire perse par Cyrus le Grand. Toute l'éducation, y compris l'université, de ces quatre enfants, est assurée par l'Iran en vue d'encourager la communauté raciale de l'Homme et la paix mondiale. (Informations et photos en page D 1.)

En route pour la grande aventure!

- Le texte intégral de la déclaration de M. Bourassa — page A 2

- Gelco et la Caisse de dépôt prennent le contrôle de SMA — page D 10

## météo

Généralement ensoleillé, périodes nuageuses et risque d'orage en soirée.

Min. 55° Max. 75° • Demain: Ensoleillé

Détails en page A 6.

## Edouard Batkoun accusé d'avoir importé 110 livres d'héroïne

### Sommaire

Annonces classées: F 3 à F 15

Arts et spectacles: A 10 à A 14

Bandes dessinées: C 12

Cinéma: A 13

Décès, naissances, etc.: D 13

Economie: D 10 à D 12

Editorial: A 4

Etes-vous observateur?: F 13

Golf: C 6

Horoscope: E 5

Informations étrangères: F 1, F 2

Informations nationales: A 2 / E 1

Les secrets de polichinelle: E 8

Loisirs et récréation: C 13

Loto-Press: C 13

"Mot-mystère": D 16

Mots croisés: C 13

Radio et télévision: A 13

Sports: C 1 à C 11

Terre des Hommes: D 3

Tribunaux: A 7

Vivre aujourd'hui: E 2 à E 8

Votre médecin: E 7

Edouard Batkoun, un importateur de café parisien âgé de 40 ans, demeurant au 62, de la rue de Malte, à Paris, comparait hier, en fin d'après-midi, devant le juge Arthur Lépine, de la cour des Sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir importé au Canada 50 kilogrammes, soit 110 livres, d'héroïne.

Batkoun, d'origine algérienne, subira son enquête préliminaire le 29 juin. Son procureur, Me Nikita Tomesco, n'a formulé aucune demande de cautionnement au moment de la comparution.

Aux dires de Me Philippe Landry, procureur fédéral, il s'agit là de la deuxième plus importante saisie de drogue jamais effectuée au Canada, grâce à l'étroite collaboration de la GRC, de la police française et des douaniers du port de Montréal.

C'est un chien spécialement entraîné pour déceler les stupéfiants qui a détecté la marchandise placée dans une voiture de marque Fiat à bord du navire "Alexandre Pouchkine" en provenance du Havre, en France. La précieuse cargaison qui, selon Me Landry, aurait une valeur brute de \$600,000, avait été dissimulée sous les ailes, sous les garde-boue et dans les portes du véhicule.

Selon Me Landry, toutefois, après "traitement spécial", ces 110 livres d'héroïne auraient pu rapporter entre \$28 et \$80 millions sur le marché clandestin de la drogue.

En 1962, 62 kilogrammes d'héroïne cachés dans des valises diplomatiques avaient été saisis à Montréal.

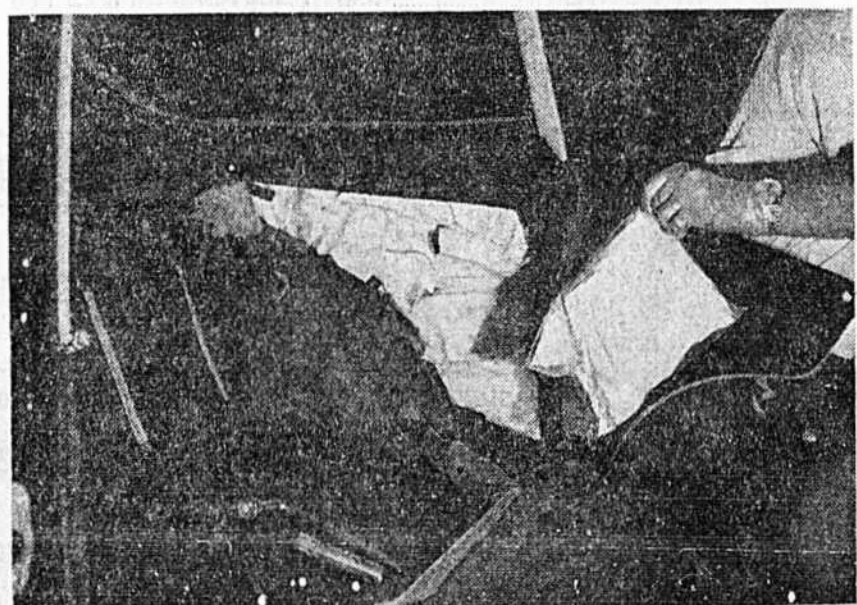


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les sacs d'héroïne avaient été dissimulés dans une cache pratiquée sous l'aile arrière de la Fiat.



# Le "non" de Bourassa ne satisfait pas pleinement les exigences des opposants au projet de charte

par **Teddy CHEVALOT**  
et **François TREPANIER**

Les réactions dans les divers milieux politiques, sociaux et syndicaux du Québec, face au refus du premier ministre Robert Bourassa d'accepter la charte constitutionnelle de Victoria, sont fort mitigées.

Elles vont de la satisfaction pure et simple à l'expectative, en passant par une prudente louange du geste posé par le cabinet Bourassa.

De tous, c'est le président de la Fédération des SSJB et SNQ du Québec, Me Jacques-Yvan Morin qui est le moins louangeur pour le premier ministre québécois.

"Son refus, a-t-il dit, ne résout pas tous les problèmes. C'est une chose de dire NON après s'être fait acculer au mur et avoir mené un combat négatif. Il faut maintenant faire une véritable constitution par les Québécois et pour les Québécois".

En outre, Me Jacques-Yvan Morin estime que le Québec, par ce refus, vient de prendre un tournant dans son histoire. Il pense que le jour de la Saint-Jean-Baptiste, soit demain, l'on peut se réjouir parce que le chemin de l'avenir est ouvert, qu'il n'y a ni impasses ni barricades.

**Morin et Angers**

Me Jacques-Yvan Morin et M. François-Albert Angers, celui-ci président de la SSJB de Montréal, avaient lancé, hier, un ultimatum au gouvernement Bourassa.

"Ou, disaient-ils en substance au premier ministre québécois, vous allez

dire, d'ici le 24 juin, non à la charte de Victoria, et la Saint-Jean-Baptiste sera un jour de joie, ou vous retardez votre réponse, ou encore vous dites oui à cette formule, et la Saint-Jean sera un jour de deuil".

En outre, dans ce dernier cas, M. F.A. Angers avait demandé que les Fêtes de la Saint-Jean soient purement et simplement annulées.

Pour sa part, M. François-Albert Angers, président de la SSJB de Montréal, estime que le geste posé par M. Bourassa était "la seule solution compatible avec son honneur et l'honneur du Québec français".

Selon lui, "le premier ministre devrait avoir pris la leçon qu'il conviendrait d'avoir, dans l'avenir, des attitudes plus fermes sur ces questions, et ne plus se contenter de formuler des grands principes généraux établis depuis 25 ans par MM. Duplessis, LeSage et Johnson. Ceci est dépassé".

Maintenant qu'il a obtenu satisfaction à sa demande, M. F.A. Angers va demander au Comité des Fêtes de continuer son travail d'organisation pour célébrer dignement le 24 juin.

De son côté, le président de la CEQ et porte-parole du Front Commun contre les propositions de Victoria, M. Yvon Charbonneau, estime que "cette décision du cabinet Bourassa va rétablir un climat normal".

"Nous visions cet objectif, a-t-il dit, le gouvernement a dû constater que la population du Québec était franchement pour le non".

Pour M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, la "décision du

gouvernement Bourassa est courageuse et fort sage politiquement, compte tenu des événements".

Selon lui, si le cabinet Bourassa avait opté pour le "Oui", cette décision "aurait plongé le Québec dans un état de crise pire que celui suscité par le bill 63. Ce geste aurait été interprété comme un geste de haute trahison".

Enfin, il estime que la balle ayant été relancée au gouvernement fédéral, c'est à lui maintenant d'avoir une attitude positive et mature.

**J.-N. Tremblay**

Le député unioniste de Chicoutimi et ancien ministre des Affaires culturelles dans les cabinets Johnson et Bertrand, M. Jean-Noël Tremblay, a accueilli avec satisfaction la décision de M. Robert Bourassa.

Pour lui, M. Bourassa n'avait pas le choix: il se devait de dire non, puis-que la charte constitutionnelle de Victoria n'apportait que quelques légères modifications au texte de 1867.

"Au nom du fédéralisme, a-t-il dit, M. Bourassa refuse cette charte. Il insiste sur certains points qui lui paraissent essentiels à la vie et à l'épanouissement de l'Etat du Québec. On devine sous ces propos un déchirement, car on sait que son parti reste étroitement attaché à l'aile canadienne du parti libéral".

Le député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns, se dit entièrement d'accord avec le "Non" du gouvernement québécois, et il estime qu'on ne pourra pas le blâmer d'avoir adopté cette attitude.

"Cependant, ajoute-t-il, on est obligé

de se rappeler que M. Bourassa s'est fait élire en parlant du fédéralisme rentable. On est obligé de constater aujourd'hui que le fédéralisme n'est pas rentable. On s'aperçoit que la porte est vraiment fermée à Ottawa".

Et de continuer: "Cela prouve que le Québec ne pourra détenir les pouvoirs qu'il réclame que lorsqu'il sera indépendant".

**Ralliement créditiste**

Finalement, le porte-parole du Ralliement des créditistes, M. Bernard Dumont, même s'il se montre satisfait de l'attitude du cabinet Bourassa, se dit inquiet par la possibilité que le premier ministre du Canada, M. P. E. Trudeau, utilise le "Non" du Québec à des fins partisans lors des élections fédérales qui, à son avis, sont

imminentes.

"Je crains, a-t-il expliqué, que ce "non" rende service à M. Trudeau qui ira dire aux autres provinces: je vous avise que le Québec, je vais tout simplement l'organiser".

Il a été le seul parlementaire à déplorer le fait que M. Bourassa n'ait pas consulté les partis de l'Opposition avant de prendre sa décision.

## Une décision difficile et lourde de conséquences

par **Claude MASSON**  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Depuis le retour de la conférence constitutionnelle de Victoria, il fallait voir toutes les hypothèses plus ou moins vraisemblables qui étaient émises quant au geste qu'allait poser le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa.

Au "Oui" ou au "Non" réclamé par le premier ministre du Canada pour le 23 juin, les plus modérés des observateurs politiques affirmaient déjà que le sujet allait être soumis à la Commission parlementaire de la Constitution ou à un débat public à l'Assemblée nationale.

M. Bourassa lui-même avait évoqué la première possibilité tandis que la seconde hypothèse s'était avérée exacte quelques jours avant la conférence de Victoria.

Ceux qui voyaient dans la décision à prendre un tournant dans la vie politique de M. Bourassa se demandaient s'il n'allait pas décréter un référendum ou encore porter la discussion à un congrès spécial du parti

libéral du Québec, en fin de semaine prochaine.

Deux autres hypothèses ultimes étaient aussi évoquées: la démission du chef du parti libéral ou de quelques-uns de ses principaux ministres ou, plus encore, le déclenchement d'élections générales sur ce sujet spécifique.

Evidemment, quelques-unes au moins de cette série de possibilités ont certainement été envisagées par le premier ministre et ses principaux conseillers en matière politique ou constitutionnelle mais aucune, pour l'instant du moins, n'a été retenue.

La décision du Québec, toutefois, amènera des conséquences inévitables, notamment de la part du gouvernement fédéral et des autres gouvernements provinciaux et possiblement de certains éléments fédéralistes du Québec.

Advenant le besoin de s'appuyer davantage sur les parlementaires, sur les partisans libéraux ou sur la population en général, M. Bourassa pourrait toujours recourir à l'un de ces

moyens si les pressions deviennent trop fortes.

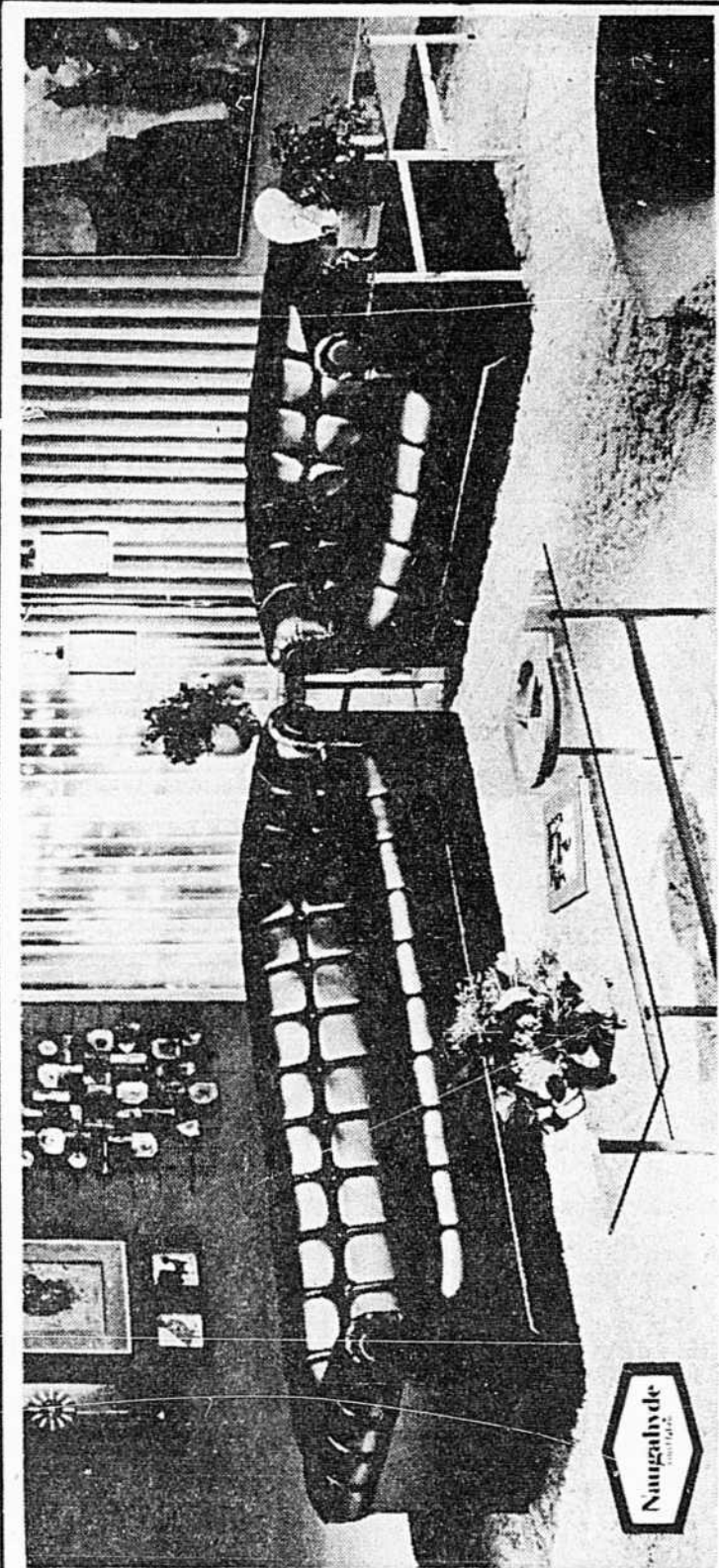
Pour M. Bourassa, il s'agit de l'une de ses plus importantes décisions depuis qu'il est premier ministre.

Cette fois-ci, ce geste aura des répercussions dans tout le pays, comme en octobre, mais provoquera peut-être une crise à l'échelle nationale.

En prenant cette décision, on dit déjà que M. Bourassa a préféré M. Claude Castonguay à M. Trudeau. Car, si le premier ministre avait accepté la charte constitutionnelle soumise à Victoria, nombreux étaient ceux qui croyaient en un départ prochain du ministre des Affaires sociales.

Aujourd'hui, en prenant une telle décision, M. Bourassa se réconcilie avec ceux qui ne voyaient en lui qu'un "exécuteur des basses œuvres" d'Ottawa ou qui l'accusaient de sa grande mollesse à l'égard du fédéral.

En examinant le sujet sous tous ses angles, M. Bourassa a pris, seul, la décision de dire "non", en fin de semaine dernière, dans le calme de sa résidence de Sorel.



## SOLDES DE JUIN

### Canapés... Fauteuils... Causeuses

Une superbe collection de meubles KROEHLER de qualité pour votre maison! Des centaines de modèles... des centaines de tissus de recouvrement... des couleurs magnifiques! Économies formidables!

C'est difficile de croire que vous épargnez lorsque vous achetez cet ameublement de salon de style contemporain si populaire... mais c'est vrai! Quelle allure nette et chic a ce canapé de naugahyde, de 94 pouces de long, offrant ainsi beaucoup d'espace et de confort! Les accoudoirs sont capitonnés style tuxedo à volutes qui confèrent un cachet particulier à n'importe quel salon. La causeuse en naugahyde complète cet ensemble très chic. En noir, blanc, vert avocat et rouge sang de boeuf.

**Canapé et causeuse les deux pour \$399**

Facilités de paiement selon votre budget

Achetés séparément:  
Canapé \$249 • Causeuse \$209

**A CAUSE DES TRAVAUX**  
sur la rue St-Laurent et Bernard prenez la rue St-Dominique vers le Nord

Voyez tous ces tapis et meubles à nos 4 magasins ou téléphonez à 273-9983

**VENTE DE TAPIS**

**CHOIX DE GRANDEURS**

|                           |      |                                     |      |
|---------------------------|------|-------------------------------------|------|
| Nylon rouge 12 x 7 .....  | \$29 | Nylon ton ble.                      |      |
| Peluche acrilique         |      | type commercial 8 x 15 .....        | \$39 |
| ton limette 9 x 12 .....  | \$36 | Peluche acrilique vert 12 x 9 ..... | \$60 |
| Nylon ton or, 9 x 7 ..... | \$21 | Nylon brun bouclé 10 x 12 .....     | \$40 |

**ET BEAUCOUP D'AUTRES ENCORE**  
(apportez vos mesures)

**AUSSI: VENTE DE 1,000,000 CARREAUX**  
5', 7', 8', 9', 10', 11', 12', 13', 15', 19', 20', 21'  
jusqu'à \$5.00 le carreau

**DES CLIENTS SATISFAITS DEPUIS PLUS DE 30 ANS**

**MONTREAL TAPIS et CARREAUX Ltée**  
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

15est, rue BERNARD (Magasin-Entrepôt) 273-9983 3424, avenue DU PARC 842-8871  
392, boul. LAFLEUR (LaSalle) 365-6560 311, rue BANK Ottawa (613) 235-3044

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 18 HEURES

JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 21 HEURES SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN

Ferme jeudi 24 juin toute la journée

## Le texte intégral de la déclaration du premier ministre Robert Bourassa

Voici le texte intégral de la déclaration de M. Bourassa à la suite de la réunion du Cabinet:

"Le fédéralisme constitue pour les Québécois le meilleur moyen d'atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et culturels.

Les Québécois ont appuyé cette option du gouvernement du Québec lors des dernières élections générales.

Soucieux de respecter cette volonté clairement exprimée par la population du Québec, le gouvernement s'applique à renforcer le fédéralisme canadien. Dans cet esprit, il estime que ce fédéralisme doit être décentralisé pour refléter la diversité des régions de notre pays. Ce fédéralisme doit ainsi garantir aux provinces la liberté d'action nécessaire pour qu'elles assument pleinement leurs responsabilités à l'égard de leurs citoyens; ce fédéralisme doit aussi permettre au gouvernement du Québec d'assurer l'avenir culturel de la majorité de sa population.

La révision constitutionnelle est précisément la voie qui doit nous donner ce type de fédéralisme. Les travaux des trois dernières années ont permis aux Canadiens de progresser dans cette voie. La récente conférence des Premiers ministres du Canada a constitué un pas en avant dans cette direction; des progrès importants ont pu être réalisés en ce qui concerne le mécanisme de rapatriement et de modification de la constitution, les droits politiques et linguistiques, le statut de la Cour Suprême, etc.

Dans l'état actuel du dossier de la réforme constitutionnelle, le gouvernement du Québec ne peut toutefois pas faire une recommandation positive à l'Assemblée nationale en ce qui a trait à l'acceptation du présent projet de Charte constitutionnelle.

Cette décision relève de la nécessité qu'il y a de convenir dans

toute la mesure du possible de textes constitutionnels clairs et précis, évitant ainsi de transporter au pouvoir judiciaire une responsabilité qui appartient avant tout au pouvoir politique, c'est-à-dire aux élus du peuple. Ainsi, les textes traitant de la sécurité du revenu laissent subsister une incertitude qui cadre mal avec les objectifs inhérents à toute idée de révision constitutionnelle. Si cette incertitude était éliminée, notre conclusion pourrait être différente.

Ainsi, le gouvernement du Québec entend-il signifier au secrétaire de la Conférence constitutionnelle qu'il ne peut accepter ce projet de Charte constitutionnelle.

Cette décision du gouvernement du Québec fait appel à la capacité d'innovation et à la détermination de tous les Canadiens et les incite à poursuivre la tâche qu'ils ont entreprise pour donner au Canada une constitution vraiment moderne."

## Le secteur de la télédiffusion ne subira pas de perturbations

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, a déclaré mardi, à l'Assemblée nationale, qu'il croyait que la conférence de Victoria serait sans incidence sur les négociations que le Québec poursuit avec Ottawa en matière de télédiffusion.

Il l'a déclaré avant que l'Assemblée n'adopte, avant l'ajournement de 18 h., les crédits de \$21,654,000 pour son ministère, soit une augmentation de plus de \$5 millions sur le total requis l'an dernier.

Le ministre croit que les négociations avec Ottawa en matière de câblodistribution et de TV éducative reprendront "normalement", en grande partie parce que le secteur des communications n'a pas été discuté à Victoria.

"Un peu plus tôt, M. Marcel Léger (TPQ-Montreal-Lafontaine) avait laissé planer des doutes à ce propos.

"Le ministre disait hier que des négociations avec Ottawa pouvaient être faciles, difficiles ou impossibles. Depuis l'échec de Victoria, peut-il nous dire si les négociations avec Ottawa, concernant soit le CRTC ou le ministère des Communications d'Ottawa, sont maintenant impossibles ou difficiles?" a demandé M. Léger.

Le CRTC, ou Conseil de la radio-télévision canadienne, est mandaté par Ottawa pour régir tout le champ de la radiodiffusion au Canada, y compris la TV. C'est la compétence de cet organisme que le Québec conteste, au moins en ce qui concerne la câblodistribution.

**Livre vert**

Dans un "Livre vert", publié il y a plus d'un mois, M. L'Allier affirmait que tout ce champ devrait revenir au Québec, qui veut le confier à sa Régie des services publics.

Un projet, qui attend la deuxième lecture devant l'Assemblée, propose d'augmenter les pouvoirs de la Régie qui, a-t-on appris mardi, a déjà accru son personnel.

M. L'Allier a déclaré que de 24 personnes, l'effectif de la Régie est passé à 41. On a aussi augmenté le budget des dépenses de voyage des commissaires, à même une augmentation du budget total de la Régie que le ministre a jugée suffisante au chiffre de \$164,000.

Seulement \$164,000 pour toutes ces tâches supplémentaires, le député péquiste de Montreal-Lafontaine, M. Léger, a trouvé que c'était bien peu.

"Les régions n'ont pas d'équipement particulier. Il faut du personnel, il faut des spécialistes", lui a répliqué M. L'Allier, en expliquant que les hausses de salaires grugeaient une bonne partie du budget exigé pour cette année.

## Le drame de Grande-Rivière

## Le gardien Leblanc, criminellement responsable de la mort de Couture

par Lucien RIVARD

envoyé spécial de LA PRESSE

PERCE — Onésime Leblanc, âgé de 40 ans, un gardien du Grand River's Fishing Club de Grande-Rivière, a été tenu criminellement responsable de la mort de François Couture âgé de 22 ans, tué tôt le matin du 6 juin dernier sur le territoire du club privé, propriété d'Américains de la région de Boston.

"Après avoir examiné les circonstances, je dois conclure que M. Onésime Leblanc est criminellement responsable de la mort de François Couture", a dit le coroner Robert Pidgeon, du district de Gaspé, en terminant l'enquête-marathon qui s'est terminée vers 12h ce matin au Palais de Justice de Percé.

Leblanc, qui était en liberté sous un cautionnement de \$500, a repris sa liberté sous le même cautionnement à l'issue de l'enquête.

La Couronne, représentée par Me Georges Rioux, n'a pas encore déterminé l'accusation qui sera retenue contre Leblanc à la suite de ce verdict, et il semble que l'on étudiera le dossier pendant quelques jours encore avant de porter une accusation.

Plus d'une centaine de personnes, la presque totalité venant de Grande-Rivière, remplissaient à pleine capacité la petite salle d'audience et des mesures de sécurité avaient été prises pour éviter toute démonstration.

A la suite des déclarations qui ont été faites un peu partout à la suite de cet incident, dont celles du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, à l'Assemblée nationale, la Sûreté du Québec craignait des manifestations.

Un officier du détachement de Chandler nous révélait, hier soir, qu'au cours des derniers jours on avait tenté de déceler toute tentative d'organisation d'un mouvement en masse.

"Nous nous attendions à ce que plusieurs centaines de personnes assistent à l'enquête, a-t-il dit, mais nous avions la certitude hier qu'aucune manifestation n'avait été organisée".

Après neuf heures d'audience, le coroner se trouvait en présence de deux

versions des faits qui se seraient déroulées dans la nuit du 5 au 6 juin.

D'une part, il y avait celle des deux gardiens, MM. Onésime Leblanc et Réjean Lambert, un adolescent de 17 ans et, d'autre part, celle des trois personnes qui accompagnaient François Couture, soit son père, M. Edouard Couture, son frère André et un petit cousin, Léonard Couture, ce dernier ayant été gardien du Grand River's Fishing Club pendant dix ans, de 1960 à 1970.

Les dépositions des deux gardiens coïncident parfaitement.

Tous deux ont révélé que vers 11 h. le soir du 5 juin, ils ont entendu un bruit de moteur. Ils ont cru d'abord qu'il s'agissait d'une moto qui circulait sur le chemin conduisant au camp où ils se trouvaient.

Réjean Lambert a jeté un coup d'oeil par la fenêtre pour voir qu'il s'agissait d'un bateau à moteur qui remontait la rivière. Il a pris une lampe et est sorti pour éclairer en direction de l'embarcation, mais il n'a pu reconnaître personne parce que les occupants se cachaient le visage avec leurs mains ou leurs bras.

Les deux gardiens sont sortis et ont emprunté un sentier qui longe la rivière pour tenter de suivre l'embarcation. A un moment, ils n'ont plus entendu le moteur et, 15 minutes plus tard, il se remit en marche.

Ils se sont cachés derrière un bosquet, près de la rivière, pour guetter le retour de l'embarcation, ce qui s'est produit une demi-heure plus tard.

"Je vous reconnais tous"

Quand le bateau est passé à sa hauteur, le gardien Leblanc a allumé sa lampe et il a reconnu François Couture qui gesticulait et sacrait. Les autres se sont découverts et Leblanc dit avoir crié: "Je vous reconnais tous, surtout toi Edouard, je vais être obligé de vous rapporter demain matin".

Leblanc révèle qu'à ce moment, M. Edouard Couture a dit: "On débarque-tu pour leur donner une ronde?"

Le témoin ajoute que le bateau est arrivé près de la rive et que les quatre occupants ont débarqué, François

en tête, suivi de Léonard et du père de François.

Il ajoute avoir crié à plusieurs reprises à François d'arrêter ou qu'il serait obligé de tirer. Il précise que pendant ce temps, lui et Réjean Lambert reculaient constamment.

Selon le témoin, François courait en sautant de gauche à droite, les deux bras en l'air et les poings fermés en criant: "Tire mon C...!"

Leblanc ajoute qu'il a tiré en visant le coude droit mais qu'à ce moment, Réjean Lambert, qui tenait le projecteur, l'a déplacé pour voir les autres qui suivaient.

Une gageure

Quant aux membres de la famille Couture, ils ont soutenu que c'est à la suite d'une gageure que tous quatre sont partis à 11 h le soir pour remonter la rivière.

M. Edouard Couture soutenait que l'on pouvait avec un bateau à moteur se rendre jusqu'au deuxième camp sur la rivière. Son petit cousin, Léonard, soutenait que c'était impossible.

Ce pari a été pris alors que l'on consommait de la bière. En fait, il a été mis en preuve qu'à trois, on avait consommé 18 petites bouteilles de bière avant le départ et que six autres ont été emportées dans le bateau.

M. Edouard Couture a soutenu que l'on avait convenu d'une gageure de \$100, alors que Léonard Couture a révélé qu'il n'a jamais été question d'argent. "On a gagé en paroles", a-t-il précisé.

Le groupe a remonté la rivière mais, avant d'atteindre le deuxième camp, le pied du moteur a heurté le fond et s'est brisé. On a effectué la réparation pour ensuite repartir en sens inverse.

Léonard Couture a révélé que quand Leblanc a crié qu'il les avait reconnus, il a demandé à François d'approcher le bateau de la rive et qu'il a crié à Leblanc: "Tu peux pas nous mettre une charge, on n'a rien dans le bateau".

Léonard Couture ajoute que seulement lui et François sont descendus du bateau et qu'ils ont fait à peine 15 pieds avant que Leblanc tire.

"Je le connaissais intimement, j'avais travaillé avec lui et j'étais loin de penser qu'il était pour tirer. Je voulais seulement qu'il vienne constater qu'on n'avait pas de poisson dans le bateau", a dit le témoin.

Au total 17 témoins ont été appelés à déposer à l'enquête et quelques-uns ont passé plus d'une heure dans le box.

Les témoins experts, médecin-légiste, biologiste, chimiste et expert en balistique, n'ont pas été cités à la barre et leurs rapports écrits ont été produits du consentement mutuel de la Couronne et du représentant de M. Onésime Leblanc, Me Louis Doiron, de Chandler.

## Capture de Raymond Sigouin

Raymond Sigouin, un des 10 criminels les plus recherchés depuis son évasion du Palais de Justice de Montréal, le 18 septembre 1966, a été capturé, vers 23h30, hier, dans une maison située au 7852, rue Beaudinier, à Anjou.

Depuis son évasion, plusieurs rumeurs avaient annoncé sa mort.

Ce sont 10 enquêteurs de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal, dirigés par le lieutenant-détective Roger Roche, qui ont réussi à arrêter un Sigouin qui a passablement engraisé mais qui est toujours reconnaissable.

En même temps que Sigouin, les policiers ont appréhendé un certain Roger Provençal, qui doit être accusé d'avoir hébergé le fugitif.

L'arrestation des deux hommes n'a présenté aucun problème, aucun d'eux n'ayant offert de résistance.

Sigouin avait été arrêté, le 21 avril 1966, à la suite de l'attaque armée de la Banque canadienne nationale, au 5225, Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent. Il était alors accompagné de ses frères Bernard et Serge.

Ce vol à main armée avait donné

lieu à une chasse à l'homme ponctuée de plusieurs coups de feu.

Accusé de vol à main armée et de tentative de meurtre, Sigouin avait été transféré aux cellules du Palais de Justice parce qu'il causait du désordre à la prison de Bordeaux, où il était écroué.

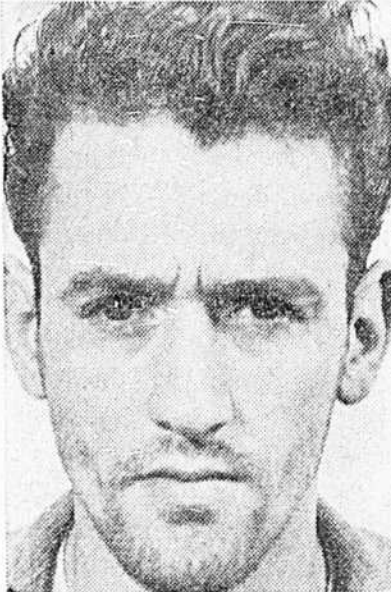
Au Palais de Justice, un garde oubliait les clés dans la serrure de sa cellule, vers 2 h de l'après-midi, le 18 septembre 1966. Le détenu s'en empara, enfermait quatre gardes à sa place et s'enfuyait en les emportant.

Au début du mois d'août 1967, son frère Bernard s'évadait à son tour de l'Institut Leclerc. Il se faisait capturer le 22 juillet 1968, alors qu'il venait de terminer une partie de golf au club de Boucherville.

Interrogé par les policiers, Bernard révélait que son frère Raymond s'était fait tuer au cours d'un vol à main armée perpétré le 24 août 1967, dans une banque de Bryson, dans la région de Hull.

A la suite de ce vol, les bandits avaient pris la fuite dans un avion volé. Quand cet avion a été retrouvé, il y avait des taches de sang à l'intérieur. Cela confirmait qu'un des voleurs avait été blessé à sa sortie de la banque.

Mais les policiers, même s'ils soupçonnaient Sigouin d'avoir participé à cette attaque, n'ont jamais cru à sa mort. Maintenant, ils ont de nombreuses questions à lui poser au sujet de son existence depuis son évasion.



Raymond Sigouin

## Les six occupants de l'avion perdu à Chibougamau retrouvés sains et saufs

JONQUIERE (PC) — L'avion Norson de la Dolbeau Air Service, qui était porté disparu depuis le 17 juin

dans la région de Chibougamau a été repéré hier après-midi.

Ses six occupants sont sains et saufs.

L'appareil s'était posé sur la rivière Broadback, à une centaine de milles au nord-ouest de Chibougamau, jeudi dernier, à la suite d'une panne d'essence.

Le pilote a déclaré que des feux de forêt faisaient rage dans la région, ce jour-là, et après avoir tourné pendant quelque temps, il décida de se poser sur la rivière, en lieu sûr.

On n'a que l'identité du pilote. Il s'agit de M. Raymond Boulanger, de Dolbeau.

Les cinq autres occupants sont des touristes américains qui étaient partis en excursion de pêche.

## Ne pas confondre

M. Michel Bégin, un professeur de musique, autrefois au 4456, rue des Erables, à Montréal, nous prie de noter qu'il n'a rien de commun avec Michel Bégin accusé d'avoir volé la montre d'un Américain.

L'inculpé Bégin a reçu un sursis de sentence par le juge Jacques Trahan à la condition qu'il garde la paix durant une période de deux ans.

## Courville au lieu de Courval

A la demande de l'ex-inspecteur Armand Courval, de la police de Montréal, nous tenons à préciser que ce dernier n'est aucunement relié à M. Vincent Cotroni, dans aucune entreprise.

Par erreur, LA PRESSE, avait mentionné la semaine dernière, que M. Courval était associé à M. Cotroni, dans la société Arvin Limitée. Au lieu de Armand Courville, le véritable associé de M. Cotroni, une erreur nous avait fait écrire Courval.

## Trois prisonniers évadés de l'Institut Leclerc

Trois prisonniers, considérés comme dangereux, se sont évadés, vers 3h15, hier après-midi, de l'Institut Leclerc, à Laval.

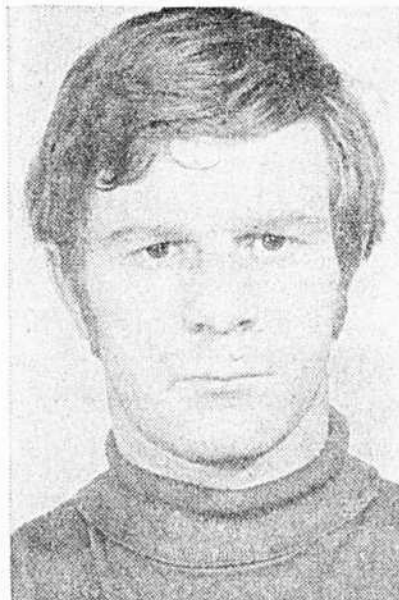
Emile "Mimilio" Thibault, 25 ans, pèse 130 livres, mesure cinq pieds et quatre, a les cheveux et les yeux bruns. A l'avant-bras droit, il arbore un tatouage composé d'un poignard, de trois drapeaux, et d'un cœur, avec l'inscription "MA 1966". Toujours au bras droit, un autre tatouage: "DIANE & Borne to lose" et une croix gammée affichant l'inscription "Hate".

Claude "Coco Kiki" Tremblay, 27 ans, pèse 157 livres et mesure cinq pieds huit pouces et trois-quarts. Il a les cheveux blonds et les yeux bleus. A l'avant-bras droit, il affiche un aigle et un cœur percé d'une épée.

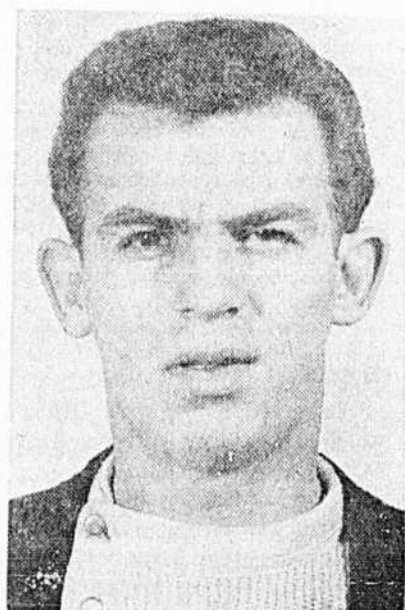
Jacques Côté, 27 ans, pèse 137 livres, mesure cinq pieds et cinq pouces, a les cheveux et les yeux bruns.

Tous trois ont sauté la clôture pour prendre la fuite. Ils ont ensuite arrêté un automobiliste et se sont emparés de son véhicule pour continuer leur route. Un peu plus loin, ils échangeaient ce véhicule pour un taxi.

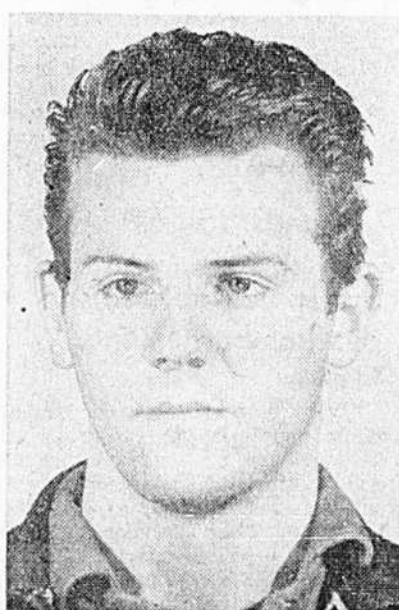
La dernière fois qu'on les a aperçus, ils se trouvaient à l'angle des rues Concorde et Laurentides, à Pont-Viau, et se dirigeaient vers Montréal.



Emile Thibault



Jacques Côté



Claude Tremblay

NE RESTEZ PAS SOURD

Paul Jaffin ACOUSTICIEN

Spécialiste en prothèses auditives

APPAREILS AUDITIFS PHILIPS

800, PLACE VICTORIA, Montréal 115

Arcade du métro — Galerie des Boutiques

Piles, service et réparations pour toutes marques

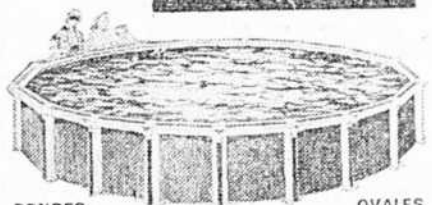
Du Lundi au Jeudi: 9 h. a. 5 h. p.m. Le Vendredi de 9 h. a. 8 h. p.m.



Téléphone 866-7422

PHILIPS

PISCINES



RONDES (jusqu'à 28' dia.)

OVALES (jusqu'à 18' x 33' x 7')

VASTE CHOIX de grandeurs et modèles. Sièges jusqu'à 10' de large, profondeur jusqu'à 7' — mur en couleur — Filtre au sable, accessoires complets.

Nos piscines peuvent être employées comme bain romain avec notre appareil de massage hydrothérapeutique. Excellent pour muscles, fatigue, nervosité.

Jeu d'eau, fontaines

QUALITÉ SUPÉRIEURE MEILLEUR MARCHÉ

625-6083

IMCARPOOL

265 LABELLE, St-Thérèse

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1971-1972

SESSION D'AUTOMNE

## PROGRAMMES DE MAÎTRISES

Maîtrise ès arts (études littéraires)  
Maîtrise ès arts (histoire)  
Maîtrise ès arts (psychologie)  
Maîtrise ès arts (science politique)  
Maîtrise ès arts (sciences religieuses)  
Maîtrise ès arts (sociologie)  
Maîtrise ès sciences (mathématiques)  
Options: mathématiques  
mathématiques appliquées  
enseignement des mathématiques

## Conditions d'admission:

Pour être admis aux études de maîtrise, les candidats doivent posséder le baccalauréat spécialisé ou une formation jugée équivalente.

## Durée des études:

Les maîtrises comportent 4F crédits incluant la scolarité, les travaux de recherche et le mémoire. Ces crédits correspondent normalement à une année entière d'activités ou trois sessions.

Les demandes d'admission doivent parvenir au Bureau du Registraire, avant le 1er juillet 1971.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au:

Bureau du Doyen des études avancées et de la recherche  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 3050, succursale B  
Montréal 110, Québec.

Tél.: 876-3154 ou 3175

ELEGANCE et CONFORT

combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce

SUPPORT ADDITIONNEL

Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos.

Nous vendons des chaises roulantes 845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, rue STE-CATHERINE

VOUS RECEVEZ?

ÉPARGNEZ-VOUS TEMPS ET SOUCIS

DELICIEUX SANDWICHES DE

FANTAISIE... APPELÉ-NOUS

48 sandwiches cocktail. Jambon tranche, dinde,

salade aux oeufs et poulet, soit assez pour 6 ou 8 personnes.

Tel qu'illustre

TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT 844-3901

4075 rue ST-DENIS

NOUS LIVRONS PARTOUT A MONTRÉAL

PEGROID'S

sandales d'été

à prix d'aubaine

Bel assortiment de sandales à semelles de liège si jolies et confortables. Vaste choix de couleurs et de styles. Pointures courantes.

Prix de vente

\$7.95



A DEUX PAS DES STATIONS DE METRO JEAN-TALON, BEAUBIEN et MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltd.

6914, rue SAINT-HUBERT

H. Groux &amp; Fils Inc.

1500 est, rue MONT-ROYAL 4029, rue ONTARIO

Chaussures Lido Inc.

6596, rue SAINT-HUBERT

## la presse

## La signification d'un non

Comme il fallait s'y attendre, le Québec vient de dire non au projet de charte présenté à Victoria. Un certain jeu a été conduit aussi loin qu'il pouvait l'être, c'est le cas de le dire.

M. Trudeau et M. Bourassa sont allés aussi loin qu'ils ont pu l'un et l'autre, et même l'un vers l'autre, contre tous les autres. Et pourtant, ils ne se sont pas rejoints. C'est que la logique de leur fonction respective est incompatible.

Le chef de l'Etat québécois finit toujours par obéir à une espèce de logique historique qui l'oppose au reste du Canada. Le chef du gouvernement central finit toujours par obéir à la logique de la majorité canadienne. Quand on représente le gouvernement central, dans ce pays-ci, on est toujours dans la position d'arbitrer une lutte entre deux forces inégales: d'un côté, le Québec; de l'autre, le reste du Canada. C'est une partie qui a l'air de se jouer à dix, mais en fait elle se joue à deux: un gros et un petit.

L'arbitre de la partie est d'abord le mandataire du gros, c'est-à-dire de la majorité canadienne. Parler ainsi, c'est parler selon les règles d'un vieux jeu. Qu'attend-on d'un homme qu'on estime, sinon qu'il force les règles d'un vieux jeu? Quand on n'a point d'ambition personnelle, on ne se soumet pas, on se démet. Prisonnier d'un vieux jeu, et plastronnant la société juste, M. Trudeau peut "se soumettre ou se démettre", selon le mot de Laurier à Henri Bourassa. A l'heure qu'il est, il se soumet. S'agit-il, pour M. Trudeau, d'être la dernière chance d'un Canada ou de gagner une autre élection?

Quand le premier ministre du Canada et celui du Québec sont tous les deux — comment dire? — Canadiens français, l'opposition est plus dure, car chacun a des raisons de dire ou de prétendre qu'il défend le Québec. Mais défendre le Québec ne se fait pas d'Ottawa, car Ottawa n'a pas été conçu pour le Québec. Le seul fait de parler de ce pour quoi Ottawa a été conçu est déjà significatif. Personne, en effet, ne songerait à dire que Québec, comme symbole de l'Etat québécois, a été conçu, c'est-à-dire, dans ce contexte, créé autour d'une table. L'Etat québécois a poussé comme pousse un arbre. Personne n'a décrété l'Etat québécois. Il est là, à la façon d'un organisme vivant, tandis que le gouvernement central n'est que le produit, toujours révisible, d'un pacte.

Et voici que, de par l'initiative du Québec, le Canada, depuis plusieurs années, s'est engagé dans un processus de révision de la

Constitution qui aboutit régulièrement dans une impasse. La raison est simple: quand le Québec parle d'une révision constitutionnelle, il pense à une transformation radicale des règles du jeu, alors que son vis-à-vis se contenterait de rebrasser les cartes.

Le Québec joue au poker avec une paire de deux et Ottawa a toujours une paire d'as dans sa manche. La paire d'as, c'est qu'il y a toujours neuf gouvernements contre un. Il ne reste plus au croupier qu'à ramasser la mise.

Ainsi, M. Trudeau a joué gagnant à Victoria. Il a refilé aux dix premiers ministres des provinces un brouillon de Constitution, et il leur a donné onze jours pour l'accepter ou le rejeter en bloc, selon le mode binaire qu'il aime tant.

La question constitutionnelle n'intéresse guère les provinces autres que le Québec. Le Canada tout entier est locataire en Amérique du Nord, mais le Québec est le seul à se sentir sous-locataire. Il est le seul à s'inquiéter des clauses du bail. En donnant onze jours aux premiers ministres pour acheter son brouillon, le gouvernement central soulage neuf provinces sur dix. C'est un bon calcul.

Etant donné que c'est le Québec, et le Québec seul, qui formule des demandes précises, le gouvernement central décide de lui faire porter tout le poids de la décision. S'il avait accepté le brouillon, M. Trudeau aurait pu dire: "Je vous l'avais bien dit que je mettrais le Québec au pas". En refusant le brouillon, le Québec continue d'avoir l'air du mauvais coucheur, et M. Trudeau pourra aller chercher le reste du pays contre le Québec lors d'une élection qu'il décrètera au mois de son choix.

Mais il serait inadmissible que le gouvernement central s'avise de faire des élections précipitées à partir du NON du Québec au brouillon de Constitution improvisé à Victoria. En effet, de telles élections auraient pour conséquences d'isoler le Québec, ce qui n'est pas une façon de faire le Canada, et d'escamoter les problèmes économiques derrière un écran juridique.

Le NON du Québec a une signification positive. Ce NON signifie ceci: la Constitution, dans son état actuel, permet au Québec de bloquer l'introduction, à la sauvette, d'un réformisme de surface. M. Trudeau a voulu enfermer le Québec dans sa dialectique à lui et dans onze jours. Le Québec lui renvoie la balle. Le choix du Québec, c'est une réforme en profondeur ou le statu quo.

Jean-Paul DESBIENS



(Droits réservés)

## Liberté des temps modernes

Si nous avons cru nécessaire de traduire et de reproduire, en bas de page, quelques textes comparatifs en marge des décisions prises par le gouvernement américain au cours de la guerre du Vietnam (décisions qui redeviennent d'actualité du fait de la publication de documents historiques par le *New York Times*), c'est que l'incident se révèle des plus marquants et des plus importants pour la liberté de presse.

Certains purs se voilent la face parce qu'ils estiment que le président Johnson a fait preuve du pire cynisme dans sa conduite de la guerre du Vietnam. Pourtant, ce ne sont ni les Johnson, ni les Kennedy, ni les Eisenhower, ni les Truman qui retardent dans les circonstances: c'est l'information et la liberté d'expression qui fait des pas de géant. Les présidents américains n'ont fait que conduire la guerre à la manière de n'importe quel homme d'Etat, ou de n'importe quel roi, à d'autres époques. La différence réside uniquement dans le fait qu'anciennement, il était permis pour un roi, ou un homme d'Etat, de commettre des erreurs, même graves, et de s'en tirer; ces erreurs n'étaient connues qu'un siècle ou deux après. Aujourd'hui, ce n'est plus possible.

Ainsi, le professeur Henri Guillemin peut pérorer tout à

son aise, à la télévision, pour démontrer que Napoléon a fait preuve de tous les cynismes, et qu'il a poursuivi des guerres ruineuses pour la France. Le savant professeur aurait-il pu, du vivant de Napoléon, pérorer de la même façon? On peut en douter.

Mais en 1971, il est permis de reconstituer les péripéties les plus ténébreuses d'une guerre non encore achevée sans encourir les foudres des puissants (encore vivants). C'est ce qui est nouveau et extraordinaire.

Le *New York Times* a publié des documents compromettants pour quantité de personnalités américaines. Les dirigeants s'en offusquent et ont recours à des procédures judiciaires pour arrêter la publication de ces documents compromettants. La cour ne peut faire autrement que de donner raison au journal, le gouvernement n'ayant pas encore réussi à prouver que les dits documents affectent la sécurité de l'Etat. Tout semble indiquer que la liberté de presse est en bonne voie d'enregistrer une autre victoire éclatante.

Le juge de district Murray L. Gurfein a rejeté, samedi, l'injonction obtenue par Washington pour empêcher le *Times* de publier les dernières tranches du document en question. Dans son jugement, le magistrat a dit: "Une presse tracassière,

une presse indomptable, une presse omniprésente doit être acceptée par les personnes en autorité si l'on veut préserver ces valeurs de première importance que sont la liberté d'expression et le droit qu'a le peuple de le savoir." Et le juge d'ajouter: "Nous vivons à une époque troublée. Il n'y a pas de meilleure soupape de sûreté au mécontentement et au cynisme provoqués par les actes du gouvernement que la liberté d'expression sous toutes ses formes."

Le principe du *top secret*, tant invoqué jusqu'ici par les gouvernants, se trouve sérieusement remis en question. Plusieurs Américains considèrent que les journaux abusent de leurs privilèges lorsqu'ils publient des documents historiques que le gouvernement tient à maintenir secrets. Mais il se trouve peut-être encore plus d'Américains qui s'irritent de voir qu'on invoque souvent le principe du secret d'Etat pour cacher au public des faits qui, par ailleurs, sont largement connus de l'ennemi par le truchement de l'espionnage.

La liberté de presse rend de plus en plus impossibles l'intrigue et les bas calculs. Réjouissons-nous-en. De pareils exploits ne semblent possibles qu'en Amérique du Nord.

Jean PELLERIN

## LES REVELATIONS DU NEW YORK TIMES

## Ce qui a été dit en public et en privé

Le *NEW YORK TIMES* a rendu publics de larges extraits des rapports secrets du Pentagone sur la guerre du Vietnam. Dans son édition de dimanche dernier, le 20 juin, le quotidien new-yorkais met en regard les déclarations contenues dans ces rapports secrets et les déclarations publiques des hommes politiques à la même époque.

## Sur les premiers plans de raids au Nord-Vietnam

## En public

Q—"M. le Président... Le représentant Laird du Wisconsin a déclaré que l'administration se prépare à faire débiter au Nord la guerre du Vietnam. Y a-t-il un fondement à ces allégations?"

R—"Je n'ai entendu parler d'aucun plan préparé à cet effet."

(Conférence de presse du président Johnson, le 2 juin 1964)

## En privé

(La politique des Etats-Unis) consiste à se préparer immédiatement, afin d'être en mesure, dans un délai de 72 heures, d'entreprendre (tel que recommandé précédemment) des "actions de représailles contre le Nord-Vietnam, et d'être aussi en mesure, dans un délai de 30 jours, d'appliquer le programme de "pression militaire graduée et officielle" contre le Nord-Vietnam..."

(Mémo à la National Security Action, No 208 en date du 17 mars 1964)

## Sur les antécédents de l'incident du golfe du Tonkin

## En public

Q—"M. le Secrétaire, pourriez-vous nous dire pourquoi exactement on patrouille le golfe du Tonkin?"

R—"C'est une patrouille de routine du type de celles effectuées en eaux internationales partout dans le monde."

(Conférence de presse du secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, le 5 août 1964, soit après l'annonce de l'attaque de vedettes nord-vietnamiennes contre le Maddox et le Turner Joy)

## En privé

"Les patrouilles de destroyers dans le golfe du Tonkin... furent (un) élément des pressions militaires secrètes exercées contre le Nord-Vietnam. Alors que l'objectif des patrouilles était surtout psychologique, équivalant à une parade de force, les destroyers ont obtenu des renseignements sur les radars d'avertissement des Nord-Vietnamiens et sur les défenses côtières, renseignements qui pourraient être utiles aux équipes de raids (sud-vietnamiens) ou, dans l'éventualité d'une campagne de bombardement, aux pilotes."

(Résumé d'une étude du Pentagone par le New York Times)

## Sur les débuts de la guerre secrète contre le Nord

## En public

Q—"M. le secrétaire... Avez-vous eu connaissance d'incidents qui ont impliqué des navires du Sud et du Nord-Vietnam?"

R—"Non, aucun, à ma connaissance."

(Conférence de presse du secrétaire McNamara, le 6 août 1964, en marge des incidents du golfe du Tonkin)

## En privé

"Ce que les documents du Pentagone appellent "programme élaboré d'opérations militaires secrètes dirigées contre l'Etat du Nord-Vietnam" a été inauguré le premier février 1964, programme ayant pour code "Opération 34A"... A minuit, le 30 juillet, des commandos de la marine sud-vietnamienne, dirigés par le général Westmoreland, ont effectué un raid amphibie sur les îles nord-vietnamiennes Hon Me et Hon Nieu, dans le golfe du Tonkin..."

Elle (une étude) explique: apparemment, ils (les bateaux nord-vietnamiens qui ont attaqué le Maddox) ont pris le Maddox pour un navire d'escorte sud-vietnamien."

(Résumé du rapport du Pentagone publié dans le New York Times)

## Sur la décision de Johnson de bombarder le Nord

## En public

"Il y a ceux qui disent: vous devriez aller larguer des bombes au nord, dans un effort pour détruire les pistes d'approvisionnement et ils pensent que ce serait une escalade de la guerre. Nous ne voulons pas que nos soldats américains fassent la guerre à la place des soldats asiatiques. Nous ne voulons pas avoir d'ennuis avec une nation de 700 millions d'habitants et nous engager dans une guerre terrestre en Asie."

(Le président Johnson, le 25 septembre 1964)

## En privé

"L'administration Johnson en est venue à un "consensus général" à une réunion stratégique tenue à la Maison Blanche le 7 septembre 1964, à l'effet que des attaques aériennes contre le Nord-Vietnam auront probablement à être déclenchées, affirme (le rapport du Pentagone)..."

"Ce qui a retenu l'initiative jusqu'ici, c'est un ensemble de considérations tactiques. La première de ces considérations tactiques, dit l'analyse, fut que "le président se trouvait en pleine campagne électorale, campagne au cours de laquelle il s'est affiché comme le candidat de la raison et de la modération, et en opposition au visionnaire Barry Goldwater, qui recommandait publiquement le bombardement intensif du Nord-Vietnam."

(Résumé du rapport publié dans le New York Times)

## Sur la véritable raison des bombardements

## En public

"Deux emplacements de baraquements américains (à Pleiku au Sud-Vietnam) ont été soumis à une attaque surprise délibérée. Des pertes substantielles ont été enregistrées... ces attaques ont été rendues possibles par suite de l'infiltration continue de personnel du Nord-Vietnam... Comme ce fut le cas pour les attaques nord-vietnamiennes dans le golfe du Tonkin en août dernier, une réplique (attaque aérienne contre le Nord-Vietnam) con-

vient et s'impose... nous ne cherchons pas à élargir la guerre."

(Déclaration de la Maison Blanche, le 7 février 1965)

## En privé

"Nous croyons que le meilleur moyen qui s'offre pour accroître nos chances de succès au Vietnam réside dans l'élaboration et l'exécution d'une politique de "représailles soutenues" contre le Nord-Vietnam... Il se peut que nous tenions au départ à rattacher nos initiatives de représailles à des incidents relativement spectaculaires, tels ceux survenus à Pleiku. Plus tard, nous répliquerons peut-être à l'assassinat d'un chef de province... ou encore à une grenade lancée dans un café bondé de monde à Saigon... Dès que le programme de représailles sera clairement en marche, il ne devrait plus être nécessaire de rattacher une initiative spécifique de représailles au Nord-Vietnam à un outrage particulier commis au Sud..."

(McGeorge Bundy, conseiller du président en matière de sécurité nationale, dans un mémo au président Johnson daté du 7 février 1965)

## Sur la décision d'une stratégie offensive par Johnson

## En public

Q—"M. le président, le général Maxwell Taylor a dit hier qu'il vous apporterait des propositions définitives (sur le Vietnam) aujourd'hui. Prévoyez-vous quelque chose de sensationnel (dramatic) dans ses propositions?"

R—"Je ne sais pas exactement ce qu'il faut entendre par "sensationnel"... Je crois que nous sommes portés à être trop sensationnels dans nos prophéties et prédictions, et j'ajouterais même: trop irresponsables parfois... Je ne connais aucune stratégie déterminante qui soit suggérée ou promulguée..."

(Conférence de presse du président Johnson, le 1er avril 1965)

## En privé

"Jeudi, le premier avril (1965), le président a pris les décisions suivantes au sujet du Vietnam..."

"Le président a approuvé l'examen d'urgence des 12 suggestions d'actions secrètes ou autres faites par le directeur de la Central Intelligence... Le président a approuvé une augmentation de 18 à 20,000 militaires (ils étaient alors 27,000)... Le président a

## ce que pense LE LECTEUR

## Informez n'est pas fouiner

Monsieur Desbiens,

J'ai bien aimé votre éditorial "Informez n'est pas fouiner" du 9 juin concernant le genre d'informations quotidiennes que chaque lecteur trouve et lit dans son journal préféré. Lorsque vous dites que "La même sorte de monde qui se scandalise de l'espionnage électronique pratique tous les jours le viol de l'intimité des citoyens ou révèle, à la Une, des comportements qui ne devraient intéresser que la police", vous frappez dans le mille. Sur ce point, je vous approuve entièrement car la vie privée des gens, de tous les gens sans exception, c'est quelque chose de sacré et de secret et personne n'a le droit d'y fouiner et de révéler comme le font tout bonnement les policiers "le nom, l'adresse, les infirmités physiques et

mentales des personnes..." La vie privée des gens, ce n'est pas leur vie publique.

Cependant, je ne vous suis plus très bien lorsque vous écrivez: "S'il fallait absolument choisir entre les journaux à potins et les journaux partisans, je choisirais toutefois les journaux à potins. Le sang et le sexe à la Une font encore moins de mal que l'administration savante du mensonge." Ni l'un ni l'autre de ces genres de journaux ne sont à lire et profitables à la culture d'un individu. Je ne vois pas ce que le sang et le sexe ont de mieux que le mensonge des informations. Comme c'est de la mauvaise information, ce n'est pas formateur pour le lecteur. Vous parlez justement dans ce même éditorial du sensationnalisme des journaux. Pouvez-vous éclairer ma lanterne davantage? Ou ai-je tout simplement tort?

Pierre LATREILLE

Montréal

approuvé le changement du rôle de tous les bataillons de fusiliers marins déployés au Vietnam (ils passent de la défense statique à l'action offensive)..."

(Mémo No 328 de la National Security Action, daté du 6 avril 1965)

"Le fait que l'abandon d'une politique longtemps maintenue a eu des implications capitales a été bien souligné par les conseillers de l'Administration, (mais) M. Johnson a grandement insisté pour qu'on donne le moins de relief possible à l'initiative."

(Le rapport du Pentagone)

## Sur la décision du plein engagement

## En public

Q—"M. le président, est-ce que le fait que vous expédiez des renforts additionnels au Vietnam implique un changement de la politique existante..."

R—"Cela n'implique aucun change-

ment de politique quelle qu'elle soit. Cela n'implique aucune modification des objectifs."

(Conférence de presse du président Johnson, le 28 juillet 1965)

## En privé

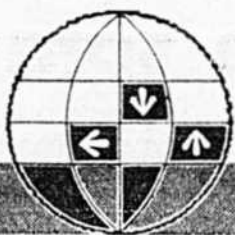
"(La décision de la mi-juillet d'engager 200,000 hommes dans le combat) est considérée comme le seuil d'entrée dans un combat terrestre en Asie. On prévoit que le conflit sera long, et qu'il y a d'autres déploiements américains à venir."

(Le rapport du Pentagone)

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7222. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 14007. Port de retour garanti. Service de tirage — téléphone 874-6911.

PLEINS FEUX



SUR L'ACTUALITE

# Les services aux étudiants dans les CEGEP: entre l'arbre et l'écorce...

**Lysiane GAGNON**  
chroniqueur de l'éducation



**Q**UAND on parle des CEGEP, on parle des étudiants, des professeurs, des administrateurs... Mais où se situent les "services aux étudiants"? Mal connus ou méconnus, littéralement coincés entre l'arbre et l'écorce (entre les étudiants et la direction) à chaque période de crise, plus ou moins ignorés par le corps professoral, sous-représentés aux divers paliers administratifs et encore à la recherche de leur identité et de leur rôle véritable, les membres des services aux étudiants des CEGEP ont tenté de faire le point, lors de leur session d'étude qui s'est tenue au Lac Beauport, à la fin de la semaine dernière.

Ils étaient près de 200 délégués — environ quatre par CEGEP... et à première vue, ils formaient une assemblée bien hétérogène, certains ressemblant à des Cégepiens, d'autres à des administrateurs. Tous les âges, tous les langages, toutes les attitudes s'y côtoyaient. De quoi illustrer parfaitement les contradictions internes des services aux étudiants, qui se trouvent effectivement à mi-chemin entre l'ordre et la contestation, entre le pouvoir administratif et le monde étudiant.

Les services aux étudiants regroupent, dans chaque CEGEP, des activités extrêmement diversifiées: les services de santé, les sports, le placement et l'aide financière, la pastorale, les activités socio-culturelles; dans les deux tiers des collèges environ, les services d'orientation et de psychologie relèvent des SAE. C'est dire que l'on retrouve là des gens de formation très différente, et tout un éventail de tendances parfois contradictoires: de l'infirmerie au jeune animateur socio-culturel, du responsable de l'aide financière à l'animateur de pastorale... autant de gens qui très souvent risquent de ne pas être d'accord sur l'orientation qu'il faudrait donner aux SAE.

Tous ont pourtant quelque chose en commun: ils travaillent non pas avec des papiers, mais avec "du monde"... et ça se voit. Ici, le tutoiement est presque de rigueur, en même temps qu'une sorte de familiarité simple et gentille — la même qu'on retrouvera, en plus débridée, dans les milieux étudiants. Moins organisés et moins combattifs que les professeurs syndiqués, moins formalistes et plus réformistes que les administrateurs en place, les membres des services aux étudiants paraissent vivre en marge des rapports de force qui secouent les CEGEP, et les ressentir plus cruellement que d'autres, dans la mesure où ils attachent énormément d'importance aux rapports humains.

Ils se heurtent tous, aussi, à un problème commun, l'inertie du milieu étudiant... mais ils comprennent peut-être mieux que d'autres pourquoi l'étudiant semble apathique, pourquoi il s'ennuie au cours, pourquoi il abandonne ses études, ou alors pourquoi il se révolte.

Il est d'ailleurs significatif que même ceux qui appréhendent une relance de la contestation, même ceux qui, reprenant à leur compte le dernier cliché à la mode, vous parleront des "agitateurs de la CSN", ne cachent pas leur sympathie envers les leaders étudiants. Il est tout aussi si-

gnificatif que la plupart des membres des SAE ne perçoivent pas les étudiants radicaux comme des marginaux, mais comme des gens qui expriment ouvertement ce que les autres ressentent à l'état latent.

Mieux placés que d'autres pour comprendre le milieu étudiant, les SAE font pourtant figure de parent pauvre dans la structure des CEGEP.

## Des "parents pauvres" ?

Selon la loi des CEGEP, les directeurs des services aux étudiants sont en principe sur le même pied que les directeurs de la pédagogie et de l'é-

l'eau, filtrée une première fois au niveau du CEGEP, et une seconde fois au niveau de la Fédération des CEGEP.

Cette sous-représentation se retrouve même au ministère, où les responsables des services aux étudiants, de l'avis de tous, "manquent de leadership". Privés de toute force de pression, les SAE se retrouvent donc dans chaque CEGEP confrontés à des problèmes d'argent: "Une fois les salaires et l'équipement audio-visuel payés, que nous reste-t-il pour travailler?... On est obligé dans bien des cas de sacrifier sur la qualité, d'embaucher des gens qui commandent un salaire infé-

des activités dites "constructives", ce qui peut avoir pour effet de désamorcer les tentatives de contestation. Dans ce sens-là, on a pour fonction d'inventer des cataplasmes, et de contribuer à intégrer les étudiants au système."

Les plus agiles se dégagent de ce dilemme par une pirouette: "Moi, dit un jeune animateur, je ne me pose plus de questions à long terme, je travaille de plain pied avec les gars, je participe avec eux à des projets de création... en soi, c'est une démarche libératrice, pour eux comme pour moi."

pédagogues? Sommes-nous, comme le voudrait la structure actuelle des CEGEP, des fournisseurs de loisirs, de "bébelles" et de cataplasmes, ou ne devrions-nous pas être les premiers initiateurs de l'humanisation du collège, ceux qui s'occupent de l'étudiant comme d'un être entier, par opposition aux professeurs qui l'envisagent davantage comme un cerveau, comme une machine à apprendre?"

C'est généralement en ces termes qu'on se pose la question, dans les milieux des services aux étudiants... et la façon dont on la pose, justement, reflète dans une large mesure la lutte sourde qui se déroule entre

de revendiquer l'apanage des préoccupations pédagogiques.

— Deuxième option: les services aux étudiants englobent plusieurs dimensions de l'étudiant (de la santé à la création libre dans les activités socio-culturelles). Ce sont donc les SAE qui sont les mieux placés pour prendre le leadership de l'humanisation des CEGEP. Cela implique qu'ils auraient leur mot à dire dans l'organisation des cours et jusque dans les négociations avec les professeurs, en autant que l'étudiant est impliqué. C'est une option qui, sans avoir été explicitée, transparait dans la plupart des interventions.

— Troisième option: c'est celle qu'ont développée devant les délégués plusieurs conférences invitées, le sociologue Marcel Rioux et l'ex-professeur Maurice Champagne, par exemple, et qui propose la transformation en profondeur du CEGEP. Si M. Champagne met l'accent sur l'aspect culturel de cette révolution, M. Rioux a davantage insisté sur le fait que les problèmes scolaires ne peuvent se régler en dehors des problèmes généraux de la société, le système d'éducation étant à la fois le reflet et l'un des principaux piliers de cette société.

## On a beaucoup parlé des étudiants, mais...

Deux réformes à court terme semblent en tout cas faire l'unanimité: le "relèvement" des SAE dans la structure actuelle, de façon qu'ils puissent participer à la gestion sur le même pied que les services pédagogiques. Chez les directeurs des SAE, on pense à se désaffilier de la Fédération des CEGEP, afin de faire directement pression sur le ministère de l'Éducation. Tout le monde, enfin, paraît s'accorder sur la nécessité de revaloriser les activités parascolaires, qui devraient comporter des crédits au même titre que les cours.

Mais une question se pose: les membres des services aux étudiants seraient-ils, plus profondément qu'on ne le croirait au premier abord, conditionnés par un système fondé sur une conception de l'autorité qu'ils contestent pourtant verbalement? Chose étrange, en effet, personne n'a soulevé le fait que les étudiants ne participent pas à la gestion des divers secteurs de la vie étudiante, sinon selon un mode plus ou moins consultatif.

On a beaucoup parlé de l'étudiant, de ce qu'il voulait, de ce qu'il ne voulait pas, on a aussi parlé des théories d'Ivan Illich, on a approuvé ceux qui prônaient l'écclatement de l'école traditionnelle et l'abolition du principe d'autorité dans le système scolaire... mais il n'y avait aucun étudiant dans la salle. C'est un délégué d'un collège anglophone, le CEGEP Vanier, qui a été le seul à signaler en assemblée plénière cette contradiction qui s'ajoutait aux autres: "Nous avons beaucoup parlé du CEGEP comme milieu de vie, mais vivre, justement, c'est réagir aux contradictions qui nous confrontent. Nous aurions mieux fait d'analyser cela, plutôt que de parler uniquement des étudiants à un niveau abstrait. Car voici trois jours que nous discutons des besoins des étudiants, et nous n'avons même pas pensé à les inviter!"



Les services aux étudiants, vous connaissez? Entre deux volontés, celle de l'administration et celle des étudiants eux-mêmes, les services aux étudiants tentent de faire valoir leur point de vue. Et quand cela ne fonctionne pas, les étudiants doivent s'organiser seuls...

quipement, tous trois relevant du directeur général. Mais c'est le directeur des services pédagogiques qui, bénéficiant d'un statut particulier (en tant qu'adjoint au directeur général et membre "ex officio" du conseil d'administration), tient en réalité le haut du pavé. Impossible pour les services aux étudiants de transmettre directement leurs revendications au conseil d'administration, dont ils sont exclus. Ils ne peuvent davantage communiquer directement avec le ministère de l'Éducation, se trouvant sous-représentés au conseil général de la Fédération des CEGEP qui est le porte-parole officiel des institutions.

En effet, chaque collège y délègue trois personnes: le président de la corporation, le directeur général et le directeur des services pédagogiques, ce qui représente quelque 105 membres d'office. Pour l'ensemble du réseau, les autres services (services aux étudiants, équipement, secrétariat général, etc.) s'éclatent chacun trois représentants.

"Ainsi, explique un DSE, il n'y a que trois directeurs des services aux étudiants au conseil général, sur une assemblée de plus de cent personnes. Les représentants des DSE, en outre, ne sont pas les mêmes d'une année à l'autre, tandis que les directeurs généraux et les directeurs pédagogiques, qui y siègent tous, forment une sorte de "family compact". C'est là que se prennent les décisions, c'est à partir de là que se font les pressions sur la direction générale de l'enseignement collégial au ministère... Evidemment, toutes nos revendications tombent à

rien... ou alors de renoncer à certains projets."

## Occuper les étudiants... pour qu'ils "n'occupent" pas

C'est donc sur cette toile de fond que se dérouleront toutes les discussions entre membres des services aux étudiants: un certain sentiment d'infériorité provoqué par le fait qu'ils ne participent pas directement au pouvoir, bien qu'ils fassent partie de l'administration, et une hostilité latente vis-à-vis des professeurs, à qui ils reprochent de se croire les seuls pédagogues du collège. A cela s'ajoute un énorme sentiment d'insécurité, ces "cadres moyens" n'étant pas syndiqués et pouvant être congédiés du jour au lendemain. "Il y a un grand roulement dans ce secteur-là", explique-t-on, et cela ne tient pas compte de ceux qui, perpétuellement coincés entre la haute direction, le milieu étudiant et le syndicat des professeurs, sont peu à peu broyés par la "machine".

Ce sont peut-être les jeunes animateurs des activités socio-culturelles qui échappent le plus aux contraintes administratives. Pour eux, qui travaillent quotidiennement avec les étudiants, dans un climat relativement humain et chaleureux, les querelles entre les directeurs des services aux étudiants et les directeurs pédagogiques ont peu d'importance. C'est à une autre dimension du problème qu'ils sont plus sensibles: quel est au juste leur rôle vis-à-vis des étudiants? "La direction veut qu'on les occupe, qu'on canalise leur besoin d'expression vers

## Entre l'arbre et l'écorce

Mais les choses ne sont pas aussi simples, dès qu'éclate dans un collège un mouvement de contestation.

Le schéma qu'on retrouve presque partout, c'est celui-ci: dans un premier temps, les étudiants radicaux ne s'en prennent pas au directeur et au personnel des SAE, qu'ils ne perçoivent pas comme faisant vraiment partie de l'administration; ainsi, dans nombre de cas, les occupants ont invité le directeur du service ou des animateurs à rester avec eux, quitte à jouer un rôle de médiateur entre eux et l'administration.

Dans un deuxième temps, les positions se durcissent de part et d'autre, et il arrive que la direction générale demande (subtilement mais clairement) à certains animateurs participant à certains ateliers du milieu étudiant de jouer un rôle d'informateur: "Allez donc faire un tour dans leurs assemblées, on aimerait savoir qui sont les leaders...". C'est alors que les membres des SAE sont acculés à un choix: se ranger avec les étudiants, dont ils partagent souvent les préoccupations, ou prendre parti pour l'administration. C'est un choix qu'ils ne font pas, collectivement du moins, puisque, à l'intérieur du service, plusieurs tendances s'affrontent et qu'on n'en vient jamais à un consensus.

Dans un troisième temps, enfin, les membres des services aux étudiants se retrouvent rejetés des deux côtés: quelques-uns continuent à fournir de l'aide technique aux contestataires, mais ces derniers en viennent à les assimiler à l'administration, et les ponts sont rompus. L'administration, de son côté, en arrive à se méfier des SAE, qui, malgré tout, restent un peu trop sympathiques aux étudiants radicaux. Quand la direction générale décide de poser un geste à l'égard de ces derniers, il est assez rare que les services aux étudiants soient consultés, et il arrive qu'ils ne soient même pas avertis.

Il reste qu'en dehors des périodes de crise, les relations entre les SAE et les étudiants sont assez étroites, d'autant plus que les CEGEP ont de plus en plus tendance à engager comme animateurs des gens susceptibles de se confondre avec le milieu étudiant: de très jeunes gens, dont certains viennent à peine de terminer leurs études collégiales ou qui sortent des départements de sociologie, de science politique.

## Des "amuseurs" ou des pédagogues ?

Cela dit, que devraient être les services aux étudiants, dans un CEGEP? Est-il suffisant, pour en faire un "milieu de vie", que les étudiants les plus débrouillards puissent aller consulter un psychologue compétent, ou encore réaliser un montage audio-visuel avec des animateurs dynamiques, ou se prévaloir de certains services d'ordre matériel (comme le service de placement)?

"Sommes-nous des amuseurs ou des

## SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

### Reproches à l'Opposition

Effectué par l'Institut canadien d'opinion publique (tous droits réservés)

Au moment où les députés s'apprêtent à partir en vacances à la fin du mois, les représentants des partis de l'opposition se trouvent être la cible des électeurs qui leur reprochent de retarder les travaux parlementaires. Mais un pourcentage équivalent d'électeurs à travers le pays estime qu'ils ont fait du bon travail. En fait, 38% des électeurs considèrent qu'ils ont fait un excellent travail, alors que 39% leur reprochent d'avoir fait traîner en longueur les travaux du Parlement.

Les francophones apparaissent même plus sévères que les anglophones dans leurs critiques à l'égard des députés de l'opposition.

Pour vérifier si les électeurs appuient M. Trudeau quand il dit que les travaux de la Chambre des communes ont été indûment retardés, les intervieweurs ont posé cette question:

"A votre avis, les partis de l'opposition à Ottawa font-ils du bon travail, ou pensez-vous qu'ils retardent trop le travail du Parlement? Les réponses obtenues ont été les suivantes:

|                                   | Franco-phones | Anglo-phones | Canada |
|-----------------------------------|---------------|--------------|--------|
| Un bon travail                    | 35%           | 41%          | 38%    |
| Retardent le travail du parlement | 38            | 40           | 39     |
| Indécis                           | 27            | 19           | 23     |

A ceux qui estimaient que le travail du Parlement était trop paralysé on a posé cette deuxième question: "Considérez-vous que les partis actuels d'opposition utilisent des tactiques dilatoires plus souvent qu'avant, autant, ou moins qu'avant?"

|               | Franco-phones | Anglo-phones | Canada |
|---------------|---------------|--------------|--------|
| Plus souvent  | 44%           | 30%          | 35%    |
| Autant        | 43            | 53           | 48     |
| Moins souvent | 13            | 9            | 11     |
| Indécis       | —             | 8            | 6      |

## LECTURE RAPIDE

Si vos lectures sont présentement une corvée, vous vous félicitez d'avoir suivi nos cours. Consultez-nous en toute confiance. Une équipe de 32 instructeurs qualifiés dispensent nos cours dans toute la province.



**CEN:RE DE RECHERCHES EN LECTURE ENR.**  
De Brulion, Boucherville, P.Q.  
555-4331

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**  
à Montréal

## PROGRAMME DE CERTIFICATS EN ADMINISTRATION CONDUISANT AU BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION

en accord avec les associations professionnelles suivantes:

Association des administrateurs d'hôpitaux du Québec  
Association des comptables généraux licenciés  
Association des principaux de Montréal Inc.  
Association professionnelle des administrateurs scolaires du Québec  
Conseil de la coopération du Québec  
Corporation des évaluateurs agréés du Québec  
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec  
Fédération de Montréal des Caisse Populaires Desjardins  
Fédération des principaux du Québec  
Institut d'assurances de la Province de Québec  
Institut des banquiers canadiens  
Société des comptables en administration industrielle de Québec  
Union régionale de Montréal des Caisse Populaires Desjardins

De plus, les candidats pourront opter pour un Certificat en administration avec concentration en finance, marketing ou administration du personnel.

Le programme de Certificats s'adresse particulièrement à l'étudiant adulte qui désire parfaire sa formation en administration, le soir à temps partiel.

**CONDITIONS D'ADMISSION ET DEMANDES:** Les candidats obtiendront ces renseignements sur demande.

Les demandes d'admission devront parvenir avant le 20 août 1971

Bureau du Registraire  
Service d'admission et d'inscription  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 3050, Montréal 110.

## la MÊTÉO

### Une Saint-Jean humide?

Les Feux de la Saint-Jean qui doivent être allumés, ce soir, au parc Jeanne-Mance, risquent d'avoir lieu sous la pluie.

Mais ce n'est qu'un risque, puisque Dorval prévoit pour aujourd'hui un temps généralement ensoleillé avec des périodes nuageuses et des possibilités d'averses ou d'orages en soirée. Comme ce ne sont que des possibilités, il est possible que le temps se maintienne au beau assez

longtemps pour que les Feux aient lieu sous un climat abordable.

Du côté thermomètre, un temps sensiblement identique à celui que l'on a connu hier, c'est-à-dire un minimum la nuit dernière de 50 à 55 degrés et un maximum aujourd'hui de 75 degrés.

Demain, 24 juin, jour de la Saint-Jean, il devrait continuer à faire beau.

## MONTREAL

AUJOURD'HUI

Max. 70° • Min. 55°

Généralement ensoleillé, périodes nuageuses et risque d'orage en soirée

SOLEIL : Lever à 5 h 04

DEMAIN

Max. 75° • Min. 55°

Temps généralement clair

Coucher à 20 h 45

## au QUEBEC

REGIONS

AUJOURD'HUI

DEMAIN

|                         |                                    |                              |
|-------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| <b>Abitibi</b>          | Nuageux, averses, plus frais       | 65°-45° Part. nuageux        |
| <b>Outaouais</b>        | Gén. ensol., av. ou orages soirées | 75°-50° Temps clair          |
| <b>Laurentides</b>      | Clair, pér. nuag., ris. d'or.      | 75°-45°                      |
| <b>Mauricie</b>         | Clair, pér. nuag., ris. d'or.      | 75°-45°                      |
| <b>Cantons de l'Est</b> | Gén. ensol., av. ou orage soirées  | 70°-45° Ensoleillé           |
| <b>Québec</b>           | Gén. ensol., av. ou orage soirées  | 70°-45° Ensoleillé           |
| <b>Lac-St-Jean</b>      | Clair, pér. nuag., ris. d'or.      | 75°-45°                      |
| <b>Rimouski</b>         | Ensol., ris. nuag. et averses      | 70°-45° P. nuag., r. d'aver. |
| <b>Baie-Comeau</b>      | Ensol., ris. nuag. et averses      | 70°-45° P. nuag., r. d'aver. |
| <b>Gaspésie</b>         | Ensol., ris. nuag. et averses      | 70°-45° P. nuag., r. d'aver. |

## au CANADA

|                              |                              |               |    |    |
|------------------------------|------------------------------|---------------|----|----|
| <b>Colombie-Britannique</b>  | Averses, interv. ensoleillés | Vancouver     | 50 | 65 |
| <b>Alberta</b>               | Averses ou orages en soirée  | Edmonton      | 50 | 75 |
| <b>Saskatchewan</b>          | Généralement ensoleillé      | Regina        | 55 | 80 |
| <b>Manitoba</b>              | Ensoleillé, pér. nuageuses   | Winnipeg      | 50 | 75 |
| <b>Ontario</b>               | Ensoleillé, pér. nuageuses   | Toronto       | 60 | 75 |
| <b>Nouveau-Brunswick</b>     | Ensoleillé                   | Saint-Jean    | 50 | 80 |
| <b>Nouvelle-Ecosse</b>       | Ensoleillé                   | Halifax       | 45 | 80 |
| <b>Ile-du-Prince-Edouard</b> | Ensoleillé                   | Charlottetown | 50 | 80 |
| <b>Terre-Neuve</b>           | Nuages, pér. de soleil       | Saint-Jean    |    |    |

## SI VOUS PARTEZ

| Aux Etats-Unis     |    | Min. | Max.          |    |    | Min.           | Max. |
|--------------------|----|------|---------------|----|----|----------------|------|
| New York           | 70 | 84   | Chicago       | 58 | 84 | New Orleans    | 72   |
| Washington         | 71 | 85   | San Francisco | 53 | 75 | Miami          | 73   |
| Boston             | 68 | 79   | Los Angeles   | 65 | 72 |                |      |
| Vers les capitales |    |      |               |    |    |                |      |
| Paris              | —  | 64   | Moscou        | —  | 64 | Hong Kong      | —    |
| Londres            | —  | 64   | Stockholm     | —  | 66 | Lisbonne       | —    |
| Rome               | —  | 75   | Tokyo         | —  | 66 | Sydney         | —    |
| Berlin             | —  | 61   | Athènes       | —  | 70 | Tunis          | —    |
| Amsterdam          | —  | 57   | Casablanca    | —  | 81 | Vienne         | —    |
| Bruxelles          | —  | 63   | Genève        | —  | 73 | Varsovie       | —    |
| Madrid             | —  | 84   | Le Caire      | —  | 88 |                |      |
| Vers les plages    |    |      |               |    |    |                |      |
| Acapulco           | 57 | 90   | Bermudes      | 78 | 80 | Nassau         | 68   |
| Mexico             | 54 | 72   | Barbades      | 75 | 80 | Rio de Janeiro | 70   |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

## Ottawa réétudie son aide aux réfugiés pakistanais

OTTAWA (PC) — M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, a déclaré, hier, aux Communes que le gouvernement canadien est à réétudier toute la question de l'aide supplémentaire aux réfugiés pakistanais en Inde.

En réponse à une question de M. Heath Macquarrie (PC-Hillsborough), M. Sharp a précisé que le gouvernement étudiait également la possibilité d'envoyer une aide humanitaire au Pakistan oriental lui-même.

La somme de \$2 millions, offerte par le gouvernement canadien, est, selon le ministre, une des plus généreuses, compte tenu des proportions comparatives avec les autres pays de la grandeur du Canada.

### Déclaration

En réponse à une question de M. Andrew Brevin (NPD)—Greenwood), M. Sharp a indiqué qu'il espérait faire

une déclaration dans les prochains jours en ce qui concerne le règlement politique du conflit au Pakistan.

M. Sharp a révélé qu'il avait reçu un rapport sur la question de l'aide au Pakistan. Selon ce rapport, l'aide humanitaire est une des premières priorités.

M. W. M. Howe (PC—Wellington-Grey — Duferin-Waterloo) a demandé si, en coordination avec le ministère de la Santé et du Bien-être social, le gouvernement avait offert aux réfugiés des hôpitaux mobiles.

Le ministre a révélé que le Canada essayait de répondre aux priorités établies par l'Inde. Déjà des avions et ambulances en provenance du gouvernement de l'Ontario étaient rendus sur place.

Il a cependant tenu à préciser qu'il prendrait en considération la suggestion de M. Howe, tout en tenant compte des priorités fixées.

## BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

jours, a dit le premier ministre, comment donner suite à la décision que nous avons prise en matière de négociation constitutionnelle. Il faudrait, a dit d'autre part le chef du gouvernement québécois, demander à M. Trudeau ce qu'il veut dire par un "certain temps".

### La sécurité sociale

C'est primordialement en raison du peu de satisfaction accordée au Québec dans le projet de charte au niveau de ses revendications en matière de sécurité sociale que M. Bourassa a répondu "non" à Ottawa.

Ces revendications sociales ont été soumises depuis de nombreuses années aux conférences constitutionnelles et M. Bourassa en prévision de Victoria, en avait fait son principal cheval de bataille, s'appuyant sur le rapport de la Commission Castonguay-Nepveu qui suggère l'instauration au Québec d'un régime intégré de sécurité du revenu.

Le communiqué Bourassa invoque, comme principal argument contre la charte, l'imprécision des textes traitant de la détermination des pouvoirs du Québec en matière de sécurité sociale. Il faut que le texte constitutionnel soit clair.

Une chose est cependant sûre, a dit le premier ministre. Il n'est pas question que le Québec laisse à la Cour suprême quelque pouvoir que ce soit au niveau de la détermination des pouvoirs du Québec en matière de sécurité sociale.

Processus de décision  
M. Bourassa a par ailleurs déclaré

## CHOQUETTE

SUITE DE LA PAGE A 1

d'après la commission, devrait être indépendante et être opérée comme sociétés privées.

C'est dans le projet de loi créant cette dernière société que l'on retrouvera les dispositions de l'ancienne loi de la Régie des alcools touchant le

commerce des boissons alcooliques et le commerce en gros.

### Commission de contrôle

Quant à la Commission de contrôle qui sera chargée d'émettre, renouveler ou annuler les permis de boisson, elle se composera de quatre membres dont un président et un vice-président. Le mandat de ces quatre membres ne pourra excéder dix ans.

Dans l'exercice de ses pouvoirs, la commission devra se conformer aux règlements adoptés par le gouvernement et autres règlements qu'elle aura elle-même adoptés et fait approuver par le gouvernement.

La commission se composera en outre d'un secrétaire général qui relèvera de l'autorité du sous-procureur général. C'est ce secrétaire qui sera chargé de recevoir les demandes de permis, de constituer des dossiers à ces fins et de faire effectuer des enquêtes sur les détenteurs de permis.

Dans le but d'exercer une meilleure surveillance sur les détenteurs de permis, le projet de loi prévoit les dispositions suivantes:

—le requérant d'un permis devra fournir à la Commission, s'il agit pour une corporation ou un club, les noms et les adresses des administrateurs de cette corporation ou de ce club, et s'il agit pour une société ou une association de pomiculteurs, les noms et les adresses des membres de cette société;

—les transferts de permis seront interdits sauf dans les cas de décès ou de faillite du détenteur de permis;

—la suspension ou l'annulation d'un permis pourra être prononcée à la demande du procureur général de la municipalité où est exploité le permis ou de toute personne intéressée;

—les inspecteurs ou enquêteurs de la commission pourront inspecter tout lieu où sont vendues des boissons alcooliques;

—il sera défendu à un employé d'un établissement où est exploité un permis et à toute personne qui y participe à un spectacle de se mêler aux clients, de boire ou de danser avec eux ou de s'attabler avec eux;

—tout employé d'un détenteur de permis de bar ou de cabaret devra détenir une carte d'immatriculation délivrée par la commission.

### Autres dispositions

En vertu du projet de loi, des permis pourront, par ailleurs, être délivrés à des personnes qui ne possèdent pas la citoyenneté canadienne, mais qui s'engagent à la demander et qui résident au Québec depuis un an.

D'autre part, le gouvernement déterminera la partie des droits payables par les détenteurs de permis que devra percevoir la Régie et la façon dont ces montants devront être remis au secrétaire général. Ces droits pourront, en outre, être haussés d'au plus 9 pour cent du 1er mai 1966 en autant que la hausse ainsi décrétée n'augmentera pas le montant effectivement exigé de ces détenteurs;

Le projet de loi augmente également de 4 à 5 pour cent en poids le tirage alcoolique de la bière dont la vente est permise.

La vente des produits alimentaires solides n'est plus interdite pour la seule raison qu'ils contiennent des boissons alcooliques.

Le projet de loi édicte enfin qu'il n'appartiendra plus à la Cour municipale de Montréal mais plutôt à la Commission d'ordonner la fermeture de locaux où ont été commises des infractions à la loi.

## TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

du Québec n'entraîne une réaction agressive au Canada anglais.

Plusieurs hommes politiques contactés par le Presse canadienne à travers le pays ont exprimé leur déception, la plupart notant que la décision de M. Bourassa plaçait la révision constitutionnelle dans un contexte beaucoup plus difficile.

A ce sujet, le premier ministre Bourassa a précisé qu'il n'y a pas lieu de croire que la révision est à jamais compromise. Des discussions bilatérales vont se poursuivre, dit-il, et on verra.

## Ellsberg espère "parler" dans une semaine ou deux

BOSTON (UPI) — Le "Boston Globe" annonce aujourd'hui dans une dépêche datée de San Diego que Daniel Ellsberg, que l'on soupçonne d'être l'auteur des fuites sur la guerre du Vietnam dont a bénéficié le "New York Times", espère s'exprimer publiquement dans une semaine ou deux sur le rôle qu'il a joué dans la découverte de l'étude secrète du Pentagone sur la guerre d'Indochine.

Il ne parlera pas avant car il ne veut pas "détourner l'attention du public de ce qu'il a appelé cette importante bataille devant les tribunaux au sujet du droit du public d'être informé sur la guerre", ajoute le journal de Boston.

## Nouvel ambassadeur d'Algérie au Canada

ALGER (AFP) — M. Djamal Houhou a été nommé ambassadeur d'Algérie à Ottawa, a annoncé lundi le ministère algérien des Affaires étrangères.

Cette nomination, précise-t-on au ministère, a été agréée par le gouvernement canadien.

# Nous ne sommes pas là pour cautionner le pouvoir

(Le Conseil de Développement social)

par Jeanne DESROCHERS

Le Conseil des oeuvres était autrefois un instrument au service de la Fédération des oeuvres de charité, pour établir des priorités et éviter la duplication des tâches parmi les oeuvres financées par la Fédération. Devenu le Conseil de développement social, il réclame de plus en plus d'autonomie, désire un financement statutaire (3 ou 4 pour cent de la somme recueillie par la campagne des Fédérations, en plus d'une subvention du ministère des Affaires sociales), est résolument engagé vis-à-vis les mouvements populaires et se défend énergiquement contre l'ingérence de ses bailleurs de fonds.

"Le CDS ne sera jamais un organisme prudent. Il n'est pas là pour cautionner les pouvoirs en place, mais pour favoriser l'éclosion d'une conscience populaire", a dit hier soir son

président, M. Fernand Daoust, à l'occasion de l'assemblée annuelle.

Cette assemblée annuelle a été l'occasion d'un examen des orientations prises par le Conseil depuis quelques années. Il semble qu'au cours des derniers mois la direction et le personnel professionnel se sont affrontés sur ces orientations, et que l'affrontement a pris à un certain moment la forme d'un procès de l'animation sociale. Mais le président a rassuré l'assemblée générale: les problèmes internes sont en bonne voie d'être réglés.

L'élection d'une moitié du conseil d'administration (l'autre moitié étant en place jusqu'en 1972) a été l'occasion pour le CDS de donner une plus grande place aux comités de citoyens dans l'administration. Mais pas aussi grande, toutefois, que ne l'aurait souhaité une partie de l'assemblée.

Les 14 candidats proposés par le comité de nomination ont tous été élus,

sauf le Dr Gilbert Blain, alors qu'un seul des sept candidats proposés par l'assemblée, le syndicaliste Michel Bourdon, a été retenu.

Le rapport du directeur général, M. Yvon Belley, a précisé le rôle joué par le CDS, celui d'un animateur global qui vise à mobiliser les mouvements populaires. Création de coopératives alimentaires, d'associations de locataires, de comités d'action politique, d'une commission d'enquête sur l'autoroute est-ouest, consultations sur le logement, les allocations familiales, les cliniques externes, les garderies, voilà autant d'initiatives où le CDS a joué le rôle d'animateur et de consultant.

Le budget de \$233,465 du CDS a été réparti entre trois services: l'aménagement des ressources communautaires (\$75,897) l'animation sociale (\$104,644) et la recherche (\$54,923).

## Auditions du procès de Medina

FT. MACPHERSON (UPI) — L'officier juridique chargé de l'enquête qui a mené à l'accusation du capitaine Ernest Medina d'avoir ordonné le massacre de civils à My Lai, a déclaré que l'opinion publique avait rendu le procès de Medina inévitable.

Le colonel Wilson Freeman, avocat-juge de la 3e armée, a avoué que même si l'opinion publique n'a pas à priori nécessairement d'influence sur les accusations à porter contre Medina, il semble néanmoins "qu'elle en eut une".

Le colonel Freeman d'ajouter qu'il était "probable" que l'armée ne pourrait prouver que Medina ordonna un massacre.

Le colonel témoignait durant la deuxième journée des auditions de la défense qui cherche à démontrer que les accusations portées contre Medina résultaient d'une influence indue et de la coercition qui avaient amené le procès de ce dernier.

Le capitaine Medina, 34 ans, est accusé — lui et sa compagnie — du massacre de 102 civils vietnamiens à

My Lai. Il nie toute responsabilité dans ce massacre de civils.

Durant l'interrogatoire d'hier, l'avocat de la défense, F. Lee Bailey, a demandé au colonel Freeman si son enquête avait révélé "qu'il était probable que le gouvernement ne puisse pas établir la preuve que Medina avait ordonné un massacre".

Et le colonel de répondre: "Oui, monsieur."

En réponse à une autre question, M. Freeman avait répondu qu'il devait demeurer impartial.

Mais l'avocat Bailey a accusé le colonel Freeman de partialité contre

Medina, ajoutant que la preuve en était qu'il avait décidé de loger l'accusation contre son client juste au moment où ce dernier devait témoigner en cour martiale dans l'affaire du lieutenant William Calley Jr.

Freeman nia cette allégation: l'accusation avait déjà été trop retardée, il n'avait fait que son devoir.

Bailey qualifia cette réponse d'incroyable.

Durant la séance, Bailey fut accusé de transformer en cirque, les procédures en cours.

**FABRI STRUCTURE ENRG.**  
429A GRANDE-CÔTE — STE-THÉRÈSE OUEST  
Sortie 12 de l'autoroute

**SPÉCIAL EN JUIN**  
**PISCINE CREUSÉE**  
TOUTE ÉQUIPÉE  
INSTALLATION INCLUSE  
**\$2,524**  
aussi piscines hors terre  
Tel: 625-6811  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi de 9 a.m. à 5 p.m.  
Samedi: 9 a.m. à 5 p.m. Dimanche: midi à 5 p.m.

# PHARMACIE LAKE

| VERRES FUMÉS — MODÈLES 1971 — POLAROID ET AUTRES |        |      |        |      |        |      |        |
|--------------------------------------------------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|
| 12.00                                            | \$5.91 | 7.50 | \$4.13 | 6.00 | \$3.31 | 4.50 | \$2.48 |
| 2.50                                             | \$1.38 | 1.50 | 83¢    | 8.50 | \$4.68 | 7.00 | \$3.86 |
| 5.50                                             | \$3.03 | 4.00 | \$2.21 | 2.00 | \$1.11 | 1.29 | 69¢    |
| 8.00                                             | \$4.41 | 6.50 | \$3.58 | 5.00 | \$2.76 | 3.00 | \$1.66 |
| 1.79                                             | 98¢    | 39¢  | 21¢    |      |        |      |        |

# CIGARETTES

A BAS PRIX SPECIAL

|                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>SAPHO</b> insecticide maison et jardin 6 1/2 oz Ord. \$1.05             | <b>59¢</b>   |
| <b>SAPHO «RID»</b> chasse-moustiques 2 oz Ord. 69¢                         | <b>39¢</b>   |
| <b>PILES</b> de lampe de poche pqt de 2 ord. \$1.00                        | <b>34¢</b>   |
| <b>PERKINS</b> emballage a cadeaux ord. 25¢                                | <b>3¢</b>    |
| <b>DESODORISANT</b> de bain ord. 49¢                                       | <b>11¢</b>   |
| <b>SAVON DE BAIN</b> format super                                          | <b>7¢</b>    |
| <b>KRANKS</b> crème à barbe ord. 75¢                                       | <b>9¢</b>    |
| <b>PANSEMENT</b> adhésif J & J 1/2" x 6 1/2 v. ord. 53¢                    | <b>16¢</b>   |
| <b>CHLOR-TRIPOLON</b> 8 mg 100 comp. ord. \$6.70                           | <b>2 99</b>  |
| <b>RAMSES</b> "Sensitol" 12 comprimés ord. \$4.50                          | <b>1 59</b>  |
| <b>ROWNTREE</b> menthes "After 8" ord. \$1.00                              | <b>69¢</b>   |
| <b>CORICIDIN "D"</b> 24 comp. ord. \$2.19                                  | <b>99¢</b>   |
| <b>SILVIKRIN</b> shampoing ord. \$1.39                                     | <b>51¢</b>   |
| <b>SELSUN</b> ord. \$2.32                                                  | <b>1 08</b>  |
| <b>NOXZEMA</b> lotion après barbe ord. \$1.35                              | <b>69¢</b>   |
| <b>SNAP</b> nettoyeur facial 6 oz ord. 75¢                                 | <b>51¢</b>   |
| <b>NAIR</b> lotion ou crème ord. \$1.35                                    | <b>69¢</b>   |
| <b>TEMPRA</b> gouttes ord. \$1.50                                          | <b>59¢</b>   |
| <b>NOXZEMA</b> crème à barbe aérosoil ord. \$1.35                          | <b>63¢</b>   |
| <b>BRYLCREEM</b> gros format PEIGNE GRATIS ord. \$1.05                     | <b>59¢</b>   |
| <b>IHLE PASTE</b> 1 lb ord. \$2.00                                         | <b>94¢</b>   |
| <b>NEUTRAGENA</b> savon ord. \$1.00                                        | <b>53¢</b>   |
| <b>DISQUES À MITES</b> gros formats FORMIDABLE!                            | <b>19¢</b>   |
| <b>NOXZEMA</b> 5 lames inoxydables ord. 59¢                                | <b>29¢</b>   |
| <b>DIOVOL</b> liquide ou comprimés ord. \$2.05                             | <b>1 23</b>  |
| <b>BOULES À MITES</b> 1 lb FORMIDABLE!                                     | <b>46¢</b>   |
| <b>BAN</b> à bille gros format ord. \$2.13                                 | <b>99¢</b>   |
| <b>GLYCERIN</b> 24 suppositoires ord. \$1.05                               | <b>47¢</b>   |
| <b>IMPERMEABLE</b> (plasti) que a jeter après usage à LIQUIDER FORMIDABLE! | <b>9¢</b>    |
| <b>NIVEA</b> crème 15 oz ord. \$3.95                                       | <b>1 82</b>  |
| <b>CLOSE UP</b> dentifrice format famille ord. \$1.29                      | <b>69¢</b>   |
| <b>BONNET DE PLUIE</b> à LIQUIDER                                          | <b>9¢</b>    |
| <b>SACS À ORDURES</b> Canister 10's ord. 39¢                               | <b>24¢</b>   |
| <b>ONE-A-DAY</b> avec fer vitamines 100's ord. \$4.75                      | <b>2 38</b>  |
| <b>DETTOL</b> 16 oz ord. \$2.37                                            | <b>1 17</b>  |
| <b>AJAX</b> moude à recurer format géant ord. 45¢                          | <b>29¢</b>   |
| <b>PALS</b> vitamines 100's ord. \$4.69                                    | <b>2 03</b>  |
| <b>WIZARD</b> désodorisant FORMIDABLE!                                     | <b>3/97¢</b> |
| <b>JEAN PIERRE</b> baïsm 8 oz ord. \$1.98                                  | <b>59¢</b>   |
| <b>Ferrous Fumerate</b> WAMPOLLE 100 comp. FORMIDABLE!                     | <b>79¢</b>   |
| <b>TANYA</b> beurre nour le soleil 2 oz ord. \$1.25                        | <b>62¢</b>   |
| <b>ADORN</b> hydrat gros format ord. \$2.98                                | <b>1 39</b>  |
| <b>TRIVIFLOR</b> gouttes 50 cc ord. \$4.18                                 | <b>1 76</b>  |
| <b>INSULINE</b> A PRIX COUTANT                                             |              |
| <b>BROMO SELTZER</b> format famille ord. \$1.29                            | <b>71¢</b>   |
| <b>NUPERCALIN</b> onguent ord. \$1.29                                      | <b>69¢</b>   |
| <b>TUMS</b> 100 pastilles ord. \$1.09                                      | <b>59¢</b>   |
| <b>LISTERINE</b> 15 oz ord. \$1.49                                         | <b>89¢</b>   |
| <b>SOFTIQUE</b> huile de bain 7 oz ord. \$3.39                             | <b>1 76</b>  |
| <b>PRIX VALIDES JUSQU'AU 27 JUIN 1971</b>                                  |              |

OUVERT 9 H. A.M. à 10 H. P.M., 7 JOURS PAR SEMAINE

# les tribunaux

## Chateaubert tenu responsable de la mort de son bébé

par Michel AUGER

Après avoir entendu seulement trois témoins, le coroner Laurin Lapointe a tenu criminellement responsable, hier, un jeune homme de la rue Resther, de la mort de son fils de deux ans, dont le cadavre avait été découvert le 24 août 1969.

Denis Chateaubert qui avait été appréhendé par la police la semaine dernière doit comparaître en Cour aujourd'hui pour répondre de cet assassinat.

La police a pris connaissance de cette affaire après que le détenu eut raconté à la police que lui et son épouse avaient été attaqués et poignardés par des voleurs dans leur appartement du 5063 Resther.

En interrogeant les divers témoins de l'affaire, les détectives ont découvert toute une série de faits suspects et ont décidé de demander la réouverture de l'enquête sur la mort du bébé de deux ans, Robert Chateaubert.

Lors de l'enquête le détenu a consenti à témoigner et a déclaré que c'était parce qu'il avait eu une dispute avec son épouse qu'il avait

décidé de tuer son fils en lui plaçant un oreiller sur la bouche.

Chateaubert, qui était en chômage à ce moment-là, a dit qu'il avait attendu que son épouse s'endormisse pour se diriger vers la chambre de son enfant et qu'il lui a tout simplement appliqué l'oreiller sur le visage. Par la suite, il est retourné se coucher et ce n'est que le lendemain que son épouse a découvert le corps inanimé du bébé.

Pour sa part, le Dr Jean Hould, le pathologiste qui avait pratiqué l'autopsie, il y a deux ans, a dit qu'à ce moment-là, il n'avait pu établir hors de tout doute la cause de la mort de l'enfant. Il avait alors attribué la mort à l'asphyxie causée par les aliments.

Le troisième témoin a été le beau-frère de Chateaubert, M. Roméo Moreau, qui a raconté que la veille de la mort de l'enfant il s'était rendu chez sa sœur et qu'il avait passé l'après-midi à jouer avec le jeune Robert. A ce moment, celui-ci était en parfaite santé.

Me Maurice Bourassa occupait pour la poursuite.

## Médecin condamné, à \$199,240. d'amende

HAMILTON (PC) — Un médecin de Simcoe, en Ontario, le Dr James Sihler, a été condamné hier à une amende de \$199,240 pour avoir déjoué l'impôt, entre 1958 et 1966, pour une somme globale de \$392,054.

Il semble que cette amende soit la plus forte jamais imposée pour un tel délit. Si la "dette" ne peut être réglée d'ici le 31 décembre prochain, le docteur Sihler devra purger une peine de quatre ans et demi en prison.

Le procès avait débuté en octobre 1968, après qu'un enquêteur spécial eut passé trois ans à surveiller les comptes du docteur Sihler.

## Des fraudes pour un montant de \$35,000

Jacques Paris, un courtier de 40 ans demeurant au 3125 Matisse, à Brossard, a comparu, hier après-midi, en chambre 1 de la Correctionnelle, pour répondre de deux fraudes, de deux fabrications de faux et de deux usages de faux.

Représenté par Me Serge Ménard, l'accusé, qui s'est lui-même livré à la police

hier matin, a pu recouvrer provisoirement sa liberté moyennant un dépôt en argent de \$5,000. Son enquête préliminaire a été fixée au 30 juin par le juge Arthur Lepine, de la cour des Sessions de la paix.

Le montant total des deux présumées fraudes s'élèverait à \$35,000.

## Régis Dubé inculpé de vol à main armée

Régis Dubé, 25 ans, subira son procès, le 25 août, sous une inculpation de vol à main armée présumément commis contre un chauffeur de taxi, le 17 juin.

Selon les dépositions entendues, hier, lors de son enquête préliminaire, Régis Dubé — il est né à Rivière-du-Loup et habite à Montréal depuis une douzaine d'années — aurait commis son crime en face du poste de police no 16, rue Rachel.

Citée à la barre des témoins, la victime de Dubé a raconté que ce dernier a pris place dans son auto en face d'une taverne du nord de la métropole et qu'il a demandé à être conduit à l'intersection des rues Ste-Catherine et Visitation.

Quelques minutes plus tard, Dubé aurait pointé un revolver

en direction du chauffeur de taxi pour lui voler une somme de \$19.

Toujours selon le témoignage du chauffeur de taxi, Régis Dubé aurait par la suite profité d'un arrêt à un feu de circulation pour tenter de prendre la fuite... juste en face du poste de police no 16.

"J'ai pris mon agresseur en chasse, a ajouté le témoin, je l'ai rattrapé de justesse, pour finalement reprendre mon argent et mettre la main sur le revolver que Dubé avait laissé tomber sur le trottoir."

Le juge Maurice Rousseau, qui présidait l'enquête préliminaire, a permis à l'accusé de recouvrer provisoirement sa liberté moyennant un cautionnement de \$950 par une tierce personne solvable.

## Pierre Vallières plaidera deux autres requêtes en cautionnement

par Conrad BERNIER

En prison depuis 52 mois, soit l'équivalent, selon Vallières, de 104 mois de pénitencier, et sans qu'il n'y ait de disposition finale dans aucune de ses causes, Pierre Vallières, le seul Québécois qui soit encore détenu parmi tous ceux qui ont été arrêtés, le 16 octobre dernier, en vertu de la loi sur les mesures de guerre, se présentera, ce matin, devant l'un des juges de la cour Supérieure de juridiction criminelle, pour présenter une requête en cautionnement.

Pierre Vallières sera alors accompagné de plusieurs té-

moins qu'il a l'intention de faire entendre lors de l'audition de sa requête. Il s'agit de Michel Chartrand, du Dr Maurice Jobin, de Paul Cliché, ancien président du FRAP, de Jean Grenier, qui serait l'organisateur de la réunion d'information du 14 octobre dernier, à l'Université de Montréal, et du curateur de la bibliothèque municipale de Montréal.

Si cette requête en cautionnement est acceptée par un juge de la cour Supérieure de juridiction criminelle, Pierre Vallières rebondira aussitôt devant le juge en chef de la cour d'Appel, M. Lucien Tremblay, pour une

autre requête en cautionnement.

Cette deuxième requête est devenue absolument indispensable puisque Vallières a écopé, récemment, de trois mois et de sept mois de prison pour "de prétendus mépris de cour" imposés par les juges Chailles et Bélanger, de la cour Supérieure.

Pierre Vallières, qui a déjà \$7,500 de cautions déposés dans d'autres causes, offrira un engagement mobilier personnel de \$950 devant la cour Supérieure, puis un cautionnement personnel de \$500 au juge en chef de la cour d'Appel.

A la suite de l'acquiescement récent de Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois, qui étaient accusés d'avoir conspiré avec Pierre Vallières pour renverser deux gouvernements par la force entre le 1er janvier 1968 et le 30 novembre 1970, il semble que les chances soient maintenant meilleures pour l'auteur de "Nègres blancs d'Amérique" de se voir accorder un cautionnement.

En septembre prochain, Pierre Vallières doit subir deux procès; le premier sous une inculpation d'incitation au rapt, le second sous une accusation de sédition.

## Québec ne veut pas s'ingérer dans le pouvoir judiciaire

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale ne peut décerner la médaille d'argent à une question d'intérêt privée en litige devant les tribunaux sans enfreindre sérieusement le principe de la séparation des pouvoirs législatifs et judiciaires.

C'est au nom de ce principe que la Commission parlementaire des Affaires municipales a refusé même d'entendre mardi les parties en

cause sur le bill 96, loi modifiant les règlements de zonage dans la ville de Hull, par huit voix contre cinq, malgré les efforts des membres libéraux de la Commission pour que les témoins qui s'étaient rendus à l'Assemblée nationale puissent au moins donner leur version des faits.

L'un d'eux, M. Guy Bacon, Trois-Rivières, a voté avec l'opposition.

## "ADOPTÉZ CE QU'IL Y A DE MIEUX ET DE PLUS COMPLET EN FAIT D'AMÉNAGEMENTS DE CLUBS DE SANTÉ"

COMPAREZ CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE

**VIC TANNY**

Il n'y a rien de semblable au monde



"De tout temps, le secret de la santé a été une BONNE FORME PHYSIQUE"

## OFFRE SPÉCIALE

RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE NOUVEAU PROGRAMME

**VIC TANNY**

MAINTENANT SEULEMENT  
**\$20**  
POUR  
**20**  
SEANCES

LES PROGRAMMES DE CULTURE PHYSIQUE ASTRO 71 POUR HOMMES ET POUR FEMMES COMMENCENT CETTE SEMAINE

EN 20 SÉANCES SEULEMENT VOUS POUVEZ  
✓ AMINCIR VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2" À 4"  
✓ AMINCIR VOS HANCHES DE 1" À 3"  
✓ PERDRE DE 5 À 20 LIVRES

Vous suivrez votre programme dans les locaux les mieux installés et les plus luxueux du monde... aidé par les exercices exclusifs Vic Tanny. Le programme Astro 71 vous aidera à perdre ou à gagner du poids, à repositionner votre silhouette, à la raffermir ou à la modeler.

• COTE STE-LUC SHOPPING CENTRE  
• PLACE BONAVENTURE  
• CHOMEDEY

**866-3992**

• CENTRE D'ACHATS ROCKLAND  
• WEST ISLAND MALL

V16-71-2F



## SUPPRESSION DE LA TAXE D'ACCISE de 15%

## SUR TÉLÉVISEURS RADIOS ET STÉRÉOS

PASCAL RÉDUIT SANS TARDER LES PRIX DE TOUS SES RADIOS TÉLÉVISEURS ET APPAREILS STÉRÉO EN STOCK DE 15%

ON INDIQUERA SUR LA FACTURE, LORS DE L'ACHAT, LE RABAIS DE 15%, SUR NOTRE PRIX DÉJÀ TRÈS BAS

## EXEMPLES

TÉLÉ 12" ADMIRAL

BAS PRIX PASCAL \$109<sup>95</sup>

MOINS 15%

**\$93<sup>45</sup>**

TÉLÉ 15" COULEUR ADMIRAL

BAS PRIX PASCAL \$349<sup>95</sup>

MOINS 15%

**\$297<sup>50</sup>**

TÉLÉ 20" ZENITH CHROMACOLOR

BAS PRIX PASCAL \$699<sup>95</sup>

MOINS 15%

**\$595<sup>00</sup>**

MAGNÉTOPHONE à cassette RS-252-S PANASONIC AVEC RADIO

BAS PRIX PASCAL \$239<sup>95</sup>

MOINS 15%

**\$203<sup>95</sup>**

**MIRACLE  
MART**

Une des divisions de Steinberg Limitée

# LONGUE OU COURTE LA MODE À MINI-PRIX

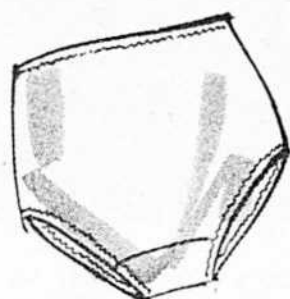
## Ravissante robe paysanne ou fourreau court pour les loisirs

 ACHAT BONI  
**8<sup>88</sup>** ch. | **5<sup>88</sup>** ch.

Vous serez belles à croquer dans ces deux modèles d'une grande féminité! Dans l'intimité ou pour sortir, vous apprécierez leur confort et leurs teintes voyantes!

 A. Longue robe paysanne en polyester/coton, encolure, taille et manches à élastique. En imprimés vifs et ceinturée de gros-grain. Tailles 7 à 15: **8.88 ch.**  
 B. Fourreau à voyant imprimé au pochoir, sans manches, boutonnage en avant, 2 poches. En beau pique de coton peigné. P.M.G. **5.88 ch.**

Vêtements de détente pour dames


 Culottes courtes  
Jantzen en Lycra\*

 Ord. 4.50, 5.50  
 ACHAT BONI

**2<sup>77</sup>** et **3<sup>77</sup>** ch.

En batiste de Lycra\* et de marque réputée Jantzen. Ces culottes sont conçues pour porter sous un pantalon ou un short. Blanc, écru. Tailles: P.M.G. 2.77; G.E.G. 3.77.

Vêtements de soutien



## Dormez en fraîcheur avec des chemises en denim bleu

 ACHAT BONI  
**3<sup>88</sup>** ch. | **4<sup>88</sup>** ch.

Le denim bleu s'est fait beau pour les belles de nuit! Choix de 3 modèles en tissu mixte Fortrel/coton d'aspect denim. Tous ces modèles ont une encolure carrée et sont garnis de croquet et de broderie florale. Tailles: P.M.G.

 A. Longue chemise paysanne volantée à l'ourlet, élastique aux manches et à la taille. **4.88 ch.**  
 B. Courte chemise paysanne à volant au bas, élastique à la taille et aux manches. **3.88 ch.**  
 C. Ensemble de nuit "Hot pants", corsage à manches courtes et short paré de croquet. **4.88 l'ens.**

Lingerie pour dames



## Vestes courtes en ciré de nylon

 Parfaites pour l'été! De longueur à la taille, ACHAT BONI col ouvert, 2 poches boutonnées à rabat, surpiqué contrastante. En beau ciré nylon lustré. Rouge, marine, blanc. Tailles: P.M.G. **2<sup>99</sup>** ch.

## Short Jamaïque "Hot Pants"

 Short "Hot pants" plus long en viscose/nylon extensible. Glissière latérale, pli-avant surpiqué, coutures sergées. Marine, bleu, turquoise, vert, blanc. Tailles: 10 à 18. ACHAT BONI **1<sup>99</sup>** ch.

Vêtements sport pour dames



## Légers corsages extensibles

 Jolis corsages sans manches très appropriés ACHAT BONI à l'été. En fin tricot 100% nylon. Encolure montante ou échancrée. Glissière au dos. Marine, bleu, vert, rose, rouge, ou blanc. Tailles: P.M.G. **1<sup>44</sup>** ch.

## Mini-short "Hot Pants" extensible

 En souple tissu mixte viscose et nylon extensible ACHAT BONI ou en tissu éponge coton/nylon extensible. Glissière latérale, pli cousu surpiqué en avant. Blanc, marine, bleu, turquoise, vert, rose, jaune. Tailles: 10 à 18. **1<sup>99</sup>** ch.

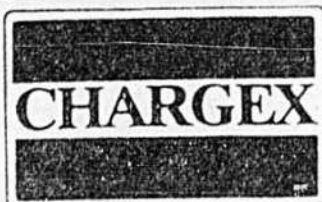

## Corsages en jersey Arnel\* imprimé pour porter avec pantalon

 ACHAT BONI **5<sup>66</sup>** ch.

D'un style flatteur! A manches longues, patte en avant et ceinture en même tissu. En doux jersey Arnel\* dans une profusion de beaux imprimés appropriés à l'été et à l'automne. Tailles: 10 à 18.

\*Marque déposée

Vêtements sport pour dames



## UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

 LUNDI À MERCREDI  
 9 A.M. À 6 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

 JEUDI ET VENDREDI  
 9 A.M. À 9 P.M.

Plan mise-de-côté

 SAMEDI  
 9 A.M. À 5 P.M.

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra-avantageuses.

 • Longueuil  
 Place Longueuil

 • Rue Sherbrooke est  
 Place Versailles

 • West Island Mall  
 Trans-canadienne sortie 35

 • Greenfield Park  
 Plaza

 • Pont-Viau  
 Centre commercial

 • LaSalle  
 Place LaSalle

• Plaza Alexis Nihon

 • Châteauguay  
 180 boul. d'Anjou

 • Chomedey  
 Centre commercial St-Martin

 • Jean Talon  
 4325 est, Jean Talon

 • Plaza Côte-des-Neiges  
 6700 Côte-des-Neiges

**MIRACLE  
MART**

Une des divisions de Steinberg Limitée

# GREB HUSH PUPPIES STYLES DISCONTINUÉS



## Hush Puppies Greb pour messieurs

Occasion confortable! Hush Puppies de première qualité à semelles et talons en mousse, empeignes souples en peau de porc ou en cuir grenu. Gris, brun, beige. Pointures: 7 à 12; étroites, moyennes et larges dans un choix incomplet de styles. Le choix est incomplet dans des largeurs et couleurs.

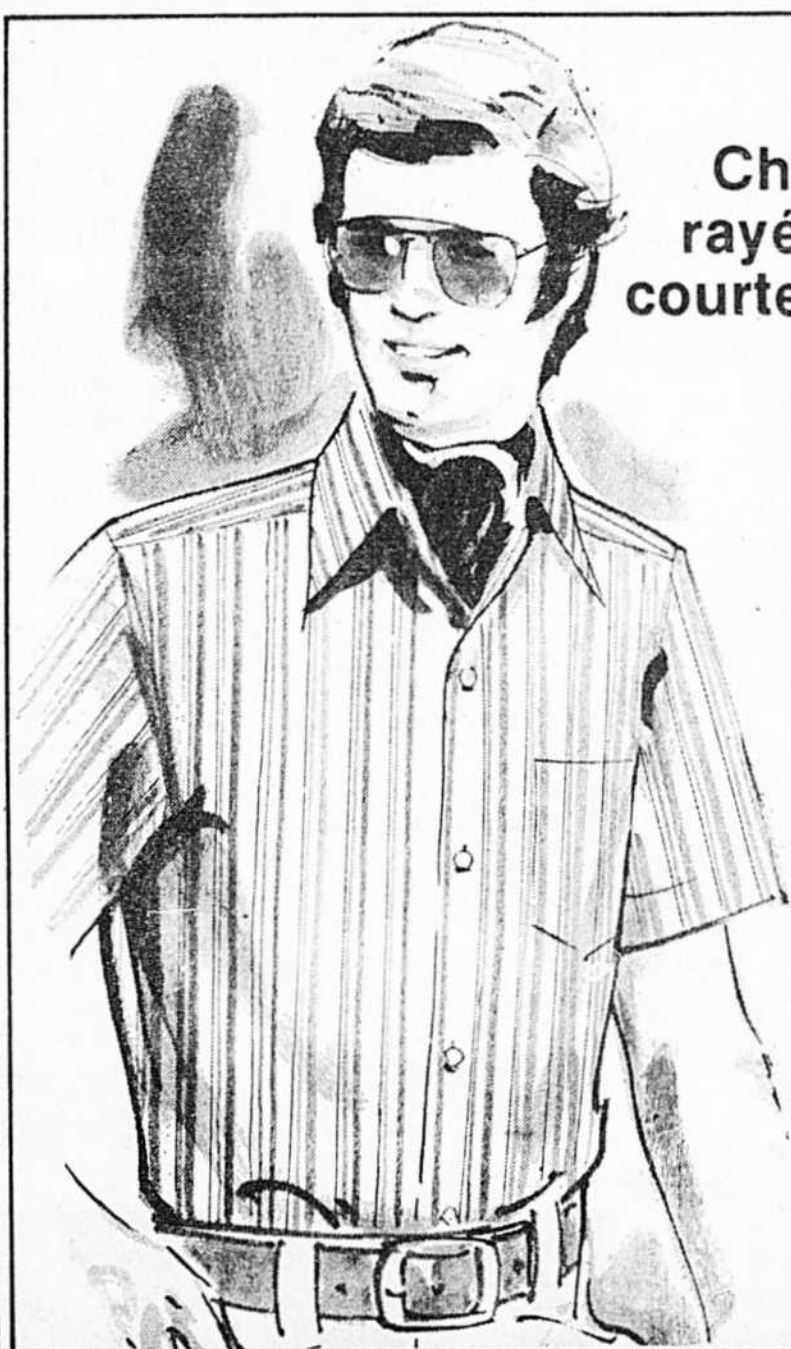
Chaussures pour hommes

## Hush Puppies Greb pour dames

Une offre dont il faut profiter! Les semelles sont souples, les talons sont plats ou de style boitier, empeignes en daim ou en cuir grenu. Choix incomplet de styles. Chameau, vert, havane, blanc, brun, gris. Pointures: 5 à 11; étroites ou moyennes. Choix incomplet de largeurs et de couleurs.

Chaussures pour dames

## LA RAISON DE L'ÉCONOMIE EST TOUJOURS MEILLEURE



### Chemises sport rayées à manches courtes pour hommes

Ord. 3.97  
ACHAT BONI
**2 pour 5.50**  
ou 2.84 ch.

Procurez-vous deux de ces belles chemises rayées et réaliser une économie de plus de 32%! En tissu mixte à pressage permanent polyester et coton. Col à pointes longues, poche poitrine assortie, pans. A rayures mode de vert, mauve, bleu, saumon ou or. Tailles: P.M.G.

Chemises pour hommes



### Pantalons pour hommes et jeunes gens actifs

**2 pour 8.99**  
ou 4.77 ch.

En mélange de coton/polyester sans repassage, 2 poches western ou plaquées en avant, braguette à glissière ou à boutons. Teintes unies de bleu, or, vert, cuivre, brun, beige ou prune. Jambes évasées ou ordinaires. Tailles: 28 à 44. Pantalons rayés, à jambes évasées. Tailles: 28 à 40.

### Pantalons évasés en coton pour garçons

**ACHAT BONI 2.44**  
ch.

A jambes évasées de 13" à la partie inférieure, 2 poches western en avant, glissière YKK et 6 passants. Rouge, marine, or ou bleu. Tailles: 8 à 18. Valeur formidable!

Pantalons pour hommes et garçons

**CHARGE X**

## UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

Fermé jeudi 24 juin fête de la Saint-Jean-Baptiste

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

• Longueuil  
Place Longueuil

• Rue Sherbrooke est  
Place Versailles

• West Island Mall  
Trans-canadienne sortie 35

• Greenfield Park  
Plaza

• Pont-Viau  
Centre commercial

• LaSalle  
Place LaSalle

• Plaza Alexis Nihon

• Châteauguay  
180 boul. d'Anjou

• Chomedey  
Centre commercial St-Martin

• Jean Talon  
4325 est, Jean Talon

• Plaza Côte-des-Neiges  
6700 Côte-des-Neiges



Photo René Picard, LA PRESSE

### Les "Poilus du Microphone" fêtent avec nous

On va fêter en grand dans le vieux Montréal, le 24 juin! Ça va danser, crier, chanter et tout le tralala mais il y aura aussi des spectacles, en particulier à la Place d'Armes où l'on pourra voir et entendre René Caron, Ovide Légaré, les

danseurs de la tribu des Abénakis et "Les Poilus du Microphone" un groupe de la région de Sherbrooke, qui présente des sketches, des imitations et de la musique "pop" pour les amateurs.

## dAnSE

## Cuba: tout à coup, une sorte de miracle

BALLET NATIONAL DE CUBA. Direction artistique: Alicia Alonso. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Septième spectacle hier soir.

### PROGRAMME:

Deuxième acte du "Lac des cygnes": musique de Tchaïkovsky, chorégraphie d'Alicia Alonso d'après Petipa, décor et costumes d'Eduardo Arrocha;

"Concerto no 1": musique de Prokofiev, chorégraphie d'Azari Plissetsky, décor et costumes de Salvador Fernandez;

"Oedipe Roi": musique de Bruno Maderna, chorégraphie de Jorge Lefebvre, décors et costumes de Jean-Charles Aimé.

par Claude GINGRAS

Le Ballet National de Cuba nous aura donc réservé le meilleur pour la fin! Bien sûr, la vedette et directrice artistique de la compagnie, la célèbre Alicia Alonso, a été de chaque représentation, même sommairement, et cha-

que fois elle fut égale (ou presque égale) à elle-même. Mais une vedette ne fait pas une troupe et, jusqu'à maintenant, c'est-à-dire depuis une semaine, nous avons vu une compagnie sans doute sympathique et compétente mais nullement exceptionnelle, dans quelques classiques bien défendus ("Giselle" surtout) et beaucoup de ballets pseudo-modernes sans grand intérêt (je pense à "Bach", à "Conjugaison", à "Diogène", à "Carmen", à "La Dame aux camélias").

Hier soir, pour la première fois, j'ai été impressionné. Non pas par le spectacle entier, mais par le ballet final, seule nouveauté au programme, et qui à lui seul valait le spectacle entier. Il s'agit d'"Oedipe Roi", d'après la légende grecque qui inspira notamment Sophocle, et selon laquelle Oedipe tua son père Laios, devint l'enigme du Sphinx, devint roi et épousa sa propre mère, Jocaste, sans la connaître. Apprenant ces faits, Jocaste se pendit et Oedipe s'arracha les yeux.

Sur ce thème, le chorégraphe Jorge

Lefebvre, danseur de la compagnie de Béjart, a imaginé un ballet très long, extrêmement complexe et dramatique, et qui rappelle un peu le langage de Béjart par ses mouvements d'ensemble en contrepoint avec une immobilité éloquente, ses courses, ses sauts, ses scènes de combat et de séduction, ses torsions, ses longs soli, le tout exécuté dans des costumes remarquables (sinon très beaux) et devant des décors changeant à vue d'oeil, et accompagné d'une impressionnante partition électronique, instrumentale et vocale de Bruno Maderna.

"Oedipe Roi" permet à la jeune compagnie cubaine de donner peut-être le meilleur d'elle-même, bien qu'il y ait encore quelques réserves sur le physique menu des danseurs eux-mêmes, et j'imaginai hier soir ce que deviendrait ce superbe ballet tel que dansé par les athlètes de Béjart, justement. Je n'ai pas tellement aimé non plus l'idée de séparer les différentes scènes en abaissant simplement l'atrocité "rideau de douche" de la salle Wilfrid-Pelletier,

## Variétés

## Claude Léveillé, comme installé dans son avenir

CLAUDE LEVEILLÉE ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL. Dans le cadre des Concerts populaires Desjardins, hier soir. Chef d'orchestre: Neil Chotem. Hier soir, ce soir et demain soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts, à 8 h. 30 très précises.

par RUDEL-TESSIER

Devant l'Orchestre symphonique de Montréal, Claude Léveillé avait l'air de s'installer dans son avenir. Un avenir qui durera, je pense, autant qu'il le voudra. Comment exprimer cela?

Ce que je cherche à mettre dans des mots, c'est que Claude Léveillé n'est plus "excitant". Ses fans ne sont plus des fans. Ils sont devenus des fidèles.

On le voyait bien, hier soir. Ils étaient venus comme on va réentendre Mozart ou Debussy, confiants, jouissant d'avance des promesses de cette soirée. Et ils ont applaudi très fort.

Le fait est qu'il y a quelque chose de constant, chez Léveillé, dont on dit depuis presque toujours qu'il est avant tout un musicien. Et le "son" Léveillé ne disparaît pas dans les flots d'un grand orchestre, comme si cette musique, qui naît sous ses dix doigts, s'y complaisait. Et pas seulement quand il se met au piano, pour jouer avec l'orchestre, s'es œuvres instrumentales, mais aussi quand il chante ses chansons.

Ce public de Léveillé ne s'est pas ennuyé, non plus, pendant la première partie du concert, quand l'orchestre a

joué une pièce de Neil Chotem, "Danse Brandenhandelbachbizetbourgeois", des chants hurons, trois airs du folklore québécois, "Vocalise" de Rachmaninoff, "Batuque" d'Oscar Lorenzo Fernandez, des chansons de Gordon Lightfoot et une Fantaisie sur des airs de Gilles Vigneault et de Claude Léveillé.

La salle Wilfrid-Pelletier était occupée, hier soir (et le sera encore ce soir) par le ballet national de Cuba, et c'est pour cela que ce Concert Desjardins se contente de la salle Maisonneuve. Si j'ai bien vu, la salle Maisonneuve était remplie, hier soir, et ceux qui aiment Claude Léveillé sont trop nombreux pour tenir tous dans cette salle. Certains seront donc déçus, mais ceux qui auront eu des places ne regretteront pas la grande salle. D'où j'étais, en tout cas, c'était parfait.

Commencant le 26 juin  
Théâtre d'été de Sun Valley  
7ème année Dir. Henri Norbert  
DE LA GALETTE... DU RIRE  
"MADAME IDORA"  
Avec HENRI NORBERT dans le rôle de Madame IDORA  
Louise DESCHATELLETS — Andrée SAINT-LAURENT  
— Louis LAJON — SERGE LAPRADE  
Réservations, renseignements (conditions pour groupes)  
Sté. Adèle: 229-3511 et Montréal (direct) 861-4801  
Représentations: Mardi — Mercredi — Jeudi à 9 heures p.m.  
Samedis (DEUX Spectacles) à 8 h.p.m. et 10 h.p.m.

DEMAIN 24 JUIN, OUVERT A 1 H 30  
PRIX DELLUC  
LE MEILLEUR FILM  
FRANÇAIS DE L'ANNÉE  
8<sup>e</sup> SEMAINE  
LE GENCU  
DE CLAIRE  
L'EDEN  
& APRÈS  
C'est un cauchemar délicieusement atroce  
— LE MONDE  
Avec: Catherine JOURDAN, Lorraine BANNER, EASTMANCOLOR  
Un film de René NORRIS GUILLET

une soirée à l'opéra  
CONCERTS POPULAIRES  
DESJARDINS  
Commandités par  
l'Union régionale de Montréal  
des Caisses populaires Desjardins  
Mardi, mercredi & jeudi  
29 & 30 juin, 1<sup>er</sup> juil., 8h.30  
PRIX POPULAIRES:  
\$1. - \$2. - \$3. - \$4.  
Buffet après les concerts \$1.50  
Les billets sont aussi en vente  
aux Caisses populaires Desjardins.  
Ces concerts sont organisés  
en collaboration avec  
La Régie de la Place des Arts.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE  
DE MONTREAL  
Franz-Paul Decker,  
directeur artistique  
Au pupitre  
PIERRE HETU  
Solistes  
Sylvia Saurette, soprano  
Selma Keklikian, mezzo soprano  
Richard Verreault, ténor  
Bernard Turgeon, baryton  
Joseph Rouleau, basse  
Programme  
Extraits de "Faust" de Gounod  
et de "Don Carlo" de Verdi  
SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

CÉLIBATAIRES  
VENEZ DANSER  
(non accompagnés)  
les MER. et SAM. 9 p.m.  
CENTRE CULTUREL OUTREMONT  
1357 Van Horne — 272 7000  
AIR CLIMATISÉ

18 juin au 4 juillet  
CLÉMENCE  
et ses BOYS  
dans une revue  
qui fait show  
HOR: Mar., Mer., Jeu., Ven., Dim. 9 h.  
Samedi 8 h et 11 h  
(Relâche les lundis)  
Res.: Mt 523-1131, 521-6666  
Sté Agathe 1-819 — 326-3655

Le Patriote  
de Ste-Agathe

NOTA BENE: Le  
Bureau de surveil-  
lance du cinéma,  
organisme créé par  
le gouvernement du  
Québec, a approuvé  
chacune des annon-  
ces de cinéma pa-  
raissant dans nos  
pages, et ce conformé-  
ment à la loi sur  
le cinéma.

des vendredi!  
le film à voir!  
à l'affiche 5 jours seulement  
mauricebéjart  
bhakti  
le ballet du XX<sup>e</sup> siècle  
2 spectacles 7 h. 30 et 9 h. 30  
verdi  
277-4145  
5380 St-Lawrence  
2 DERNIERS SOIRS  
"L'ALLIANCE"

CE SOIR ET DEMAIN  
claude  
léveillé  
MAR., MER. & JEUDI  
22, 23 & 24 JUIN 8h.30  
PRIX POPULAIRES:  
\$1. - \$2. - \$3. - \$4.  
Les billets sont aussi en vente  
aux Caisses populaires Desjardins.  
Ces concerts sont organisés  
en collaboration avec  
La Régie de la Place des Arts.

CONCERTS POPULAIRES  
DESJARDINS  
Commandité par l'Union régionale de  
Montréal des Caisses populaires Desjardins  
ORCHESTRE SYMPHONIQUE  
DE MONTREAL  
Franz-Paul Decker, Directeur musical  
AU PUPITRE  
Neil Chotem  
EN PREMIÈRE PARTIE  
Arrangements orchestraux  
de Neil Chotem  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

À L'AFFICHE!  
C.C.C.  
présente  
...voici  
erika  
une femme  
tourmentée  
avec  
Inga Larsen  
Matt Fortune  
April Green  
Dan Summers  
et plus 2e film:  
Suzanne Marre  
Robert West  
Marie Lamont  
Angélique  
Vivian Del Rio  
Sally Farh  
FLESH: 12.45 - 3.25 - 6.05 - 8.40  
ERIKA: 2.10 - 4.45 - 7.30 - 10.00  
845-5215 849-9469  
TOUR OF  
HER FLESH  
pussycat  
4015 St-Laurent

LA PLUS GRANDE SCÈNE  
DU MONDE  
Présente

RENÉE CLAUDE  
au  
Kiosque  
International  
du 24 au 27 juin  
à 20 h.  
Prix d'entrée: \$2.00  
Billets en vente  
au guichet seulement  
TERRE DES HOMMES  
TOUT LE MONDE EST LÀ!

du  
Soirées du MAURIER  
TOMMY  
LES  
BALLES CANADIENNES  
musique écrite par  
THE WHO  
VOYEZ LE  
SPECTACLE QUI  
A TRIOMPHÉ  
À NEW YORK  
SPÉCIAL  
Offre limitée  
chez Morgan  
Valeur de \$4. et \$5. pour  
\$2.50  
(siège non réservé)  
Disponible aux succursales suivantes:  
MORGAN ROCKLAND, DORVAL ET PIERRE  
Billets réservés  
en vente:  
EXPO-THÉÂTRE  
(Cité de la Havre) — tél.: 873-5183  
5415 chemin de  
la Reine Marie  
GUICHETS OUVERTS 10 h 30  
à 6 h du LUN. au SAM.  
Prix: \$4.00 et \$5.00  
TOMMY  
9-31 juillet  
Mardi-Vendredi 20 h 30  
Samedi 19 h et 22 h  
EXPO-THÉÂTRE  
AUTOBUS 160 — MÉTRO PIERRE

DERNIÈRE  
ALICIA  
ALONSO &  
BALLET NATIONAL  
DE CUBA  
Compagnie de 125 avec son corps de  
ballet, ses décors et costumes et or-  
chestre symphonique  
PROGRAMME: 16 JUIN — 20.30 —  
Lac des Cygnes 2ème Acte — Conju-  
gaison — Carmen, 17 JUIN — 20.30 — Bach —  
Pas de Quatre — Diogène — Carmen, 18 JUIN —  
20.30 — Giselle (en entier), 19 JUIN — 20.  
30 — Giselle, 20 JUIN — 14.30 (Mat) —  
Rach — Concerto no 1 (Prokofiev) — Plaisance —  
Carmen, 20 JUIN — 20.30 — Bach — Dame  
aux Camélias — Pas de trois — Conju-  
gaison, 22 JUIN — 20.30 Lac 2ème Acte — Con-  
certo no 1 (Prokofiev) — Oedipe Roi, 23 JUIN  
— 20.30 — Lac 2e Acte — Pas de Quatre  
— Oedipe Roi  
En vente: Place des Arts, CCA, 1822 Sherbrooke  
ouest (sous-sol) et agences 932-2234.  
BILLETTS ÉTUDIANTS, ENFANTS et  
AGE 4'0R (\$1.00) à CCA seulement  
Reservations  
932-2171  
SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS

Un Amour Vampirique 18ANS  
Le Rouge  
Aux Lèvres  
un célibataire pas comme les autres...  
Un  
Prêtre à Marier  
SALLE CLIMATISÉE  
IMPERIAL  
1430 Bleury 288 7102  
à L'AFFICHE  
Représentation  
complète  
à 1.00, 4.25,  
et 7.55 p.m.

# THÉÂTRE

## Place à l'ACTA!

par Martial DASSYLVA

Le cinquième Festival-Carrefour de l'Association canadienne de théâtre amateur (ACTA) a débuté hier avec la présentation du "Roi des mises à bas prix" de Jean-Claude Germain, avec Mau-

rice Gibeau et Jean-Pierre Piché, et d'un montage dramatique inspiré des "Belles-sœurs" de Michel Tremblay et intitulé "Faut-il pleurer, faut-il en rire? Je n'ai pas le coeur à le dire".

Plus d'une centaine de participants se sont inscrits à cette manifestation annuelle qui se prolongera jusqu'à dimanche prochain et au cours de laquelle se produiront une quinzaine de troupes d'amateurs et semi-professionnelles venues de tous les coins du Québec.

Le programme de ces cinq journées est extrêmement chargé et les différentes activités sont réparties entre le théâtre Centaur, le Gesù et le Pavillon Saint-Joseph de l'Université du Québec, situé sur la rue Durocher, près de Sherbrooke.

Cinq groupes se produiront au cours de la journée. À 15 h. 30, au Pavillon Saint-Joseph, des étudiants du CEGEP de Chicoutimi proposeront une création collective intitulée "Diablesseur en trois petits contes"; à 17 h., au Gesù, l'Atelier de musique et de mouvement du Collège Marie-Victorin donnera un spectacle d'expression corporelle; à 20 h. 30, au Gesù, le Théâtre Actuel du Québec présentera "Ca-dit qu'essa à dire" de Jacqueline Barrette et à 23 h. 30, au Pavillon Saint-Joseph, le Mic-Mac de Roberval jouera "Monologue" de Paul Couteur et le Théâtre sans fil une adaptation d'un conte japonais, intitulée "L'Araignée".

Le lendemain, soit le 24 juin, trois productions seront proposées dans l'après-midi à 15 h. 30, au Gesù: "Lésés Boys" de Claude Bonenfant par la troupe le Point-Virgule de Trois-Rivières, cependant que le Centre d'animation théâtrale de Jonquière mettra à l'affiche "Alleluia" de Denis Racine et Alain Guay et une adaptation du "Rhincéros" de Ionesco.

Ayant déjà dit ce que je pensais de la production du "Roi des Mises à bas prix" qui est toujours gardé au programme du café-théâtre de "La Bavasserie", il ne me reste qu'à parler très rapidement du montage réalisé par la troupe la Goudrelle du CEGEP de Rouyn et ayant pour titre "Faut-il pleurer, faut-il en rire? Je n'ai pas le coeur à le dire".

Interprété par cinq jeunes femmes (Claire Lafortune, Lise Pichette, Paule Tardif, Michèle Foucauld et Susan Fletcher) au métier chaleureux mais parfois hésitant, ce spectacle volontairement sobre et dépouillé retient de la pièce de Tremblay ses éléments les plus "lyriques" et les orchestre en une espèce de petit oratorio de chambre dont les parties sont ponctuées et soulignées par des noirs et des éclairages. A vrai dire la mise en scène est ici réduite à sa plus simple expression, le responsable, Jo Godefroid ayant décidé de tabler sur les vertus internes du texte même, qu'elles soient comiques ou dramatiques.

En résumé, un exercice digne d'intérêt, même si l'interprétation laisse à désirer et malgré quelques zones grises sur le plan proprement technique.

## Dans le Vieux Montréal

Certains se souviendront de l'environnement - labyrinthe "Vive la rue Saint-Denis" présenté en fin d'hiver. Le concept et sa structure ont été repris, mais le contenu a changé. "Québec Scenic Tour" offre donc une visite "labyrinthique" du Québec, à compter de demain, aux Écuries D'Youville, 300 Place d'Youville, entre 10 et 5 heures. L'exposition sera d'ailleurs ouverte, durant tout l'été, du jeudi au dimanche, aux mêmes heures.

## THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

4530 PAPERNEAU  
526-9311 - 526-4231

Cinéma PARC (Verdun)  
720 ave. De l'Eglise  
768-2509

16e SEM.

18 ans

LES MALES

EN COULEURS

"Une Orgie de Rire!" 18 ANS Adultes

COULEUR

LE JOURNAL CHERI

COULEUR

fail au DANEMARK!

DERNIERE REPRESENTATION EN SEMAINE: 7:50 p.m.

LE SAMEDI: 9:15 p.m.

Midi-Minuit

4007 ST-DENIS EST ROYAL

GARDER A L'AFFICHE

rien de tel, ni avant, ni après

L'AUTENTIQUE

MUTINY ON THE BOUNTY

GAGNANT D'UN

ENFANTS 50¢ A TOUTE HEURE

METTANT EN VEDETTE

CHARLES LAUGHTON - CLARK GABLE

A L'AFFICHE

KENT 489-9707

6100 SHERBROOKE O.

POUR TOUS

18 ANS Adultes

2e SEM.

LES CHAÎS BOTTÉS

APRÈS "DEUX FEMMES EN OR". UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

réalisateur

Claude Fournier

SCOPE COULEURS

SAINT-DENIS

1594, ST-DENIS, 527-4211

18 ANS Adultes

Donald Pilon

Donald Lautrec

Louise Turcot

et Bijou

5030, PAPERNEAU, 527-9131

10 "Oscars" 14 ANS

MEILLEUR FILM

NATHALIE WOOD

et

RICHARD BEYMER

WEST SIDE STORY

EN FRANÇAIS et EN COULEUR

MONTROSE 3180 BELANGER 722-5788

Dernier jour: "ISADORA et ZITA"

Où étiez-vous "Brother John"... et que faites-vous ici maintenant?

POUR TOUS

SIDNEY POTIER

JOUE

BROTHER JOHN

ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS 75¢

SYDNEY POTIER PRESENTE BROTHER JOHN

WILL GREER - BRADFORD DILLMAN - BEVERLY TODD

COULEURS

DES AUJOURD'HUI

côte des neiges

Plaza Côte-des-Neiges 735-5527

6800 CÔTE-DES-NEIGES - Free Parking

(Cinéma 1)

HORAIRE: 14h20, 20h, 22h20, 24h20, 26h20, 28h20, 30h20, 32h20, 34h20, 36h20, 38h20, 40h20, 42h20, 44h20, 46h20, 48h20, 50h20, 52h20, 54h20, 56h20, 58h20, 60h20, 62h20, 64h20, 66h20, 68h20, 70h20, 72h20, 74h20, 76h20, 78h20, 80h20, 82h20, 84h20, 86h20, 88h20, 90h20, 92h20, 94h20, 96h20, 98h20, 100h20

REPRESENTATION COMPLETE 30 du soir

Gulf

AUTENTIQUE MONNAIE DU MONDE

avec le duo CHÉNIER-DESROSNIERS

JACQUES, T'ES UN PIRATE EN OR!

CRRRROUOU! CRRRROUOU!

HUMMM! COCO A UN CHAT DANS LA GORGE!

BIEN SÛR, MON GROS! SURTOUT DEPUIS QUE J'AI DÉCOUVERT LE TRÉSOR...

AIIE! ILYA MÊME UN ALBUM DE COLLECTIONNEUR GRATUIT!

ET UNE CARTE QUI INDIQUE OÙ ON PEUT TROUVER D'AUTRES PIÈCES GRATUITES!

LE PLEIN, MOUSSAILLON! CHAQUE ACHAT D'ESSENCE DE \$3.00 OU PLUS DONNE DROIT À D'AUTRES PIÈCES GRATUITES.\*

IL A MÊME NETTOYÉ LES HUBLOTS!

COCO VEUT UNE STOTINKAI!

GRATIS! Authentique monnaie du monde de Gulf

SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO!

\*CHEZ LES DÉTAILLANTS GULF PARTICIPANTS SEULEMENT

DÈS DEMAIN TOUTE LA JOURNÉE

MANGEUR D'HOMMES

"BLUE WATER, WHITE DEATH"

TECHNICOLOR

LA CHASSE À L'ANIMAL LE PLUS VORACE AU MONDE: LE REQUIN BLANC!

PLACE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

Dernier jour: "MAD, MAD, MAD WORLD"

DÈS DEMAIN OUVERT TOUTE LA JOURNÉE!

THE HORSEMEN

OMAR SHARIF

LEIGH TAYLOR-YOUNG - JACK PALANCE

ATWATER 1 ALEXIS NIRON PLAZA 935-4245

D'APRÈS LA NOUVELLE DE JOSEPH KESSEL DIRIGÉ PAR JOHN FRANKENHEIMER

Dernier jour: "A MAN CALLED SLEDGE"

DÈS DEMAIN

ATWATER 2 ALEXIS NIRON PLAZA 931-3313

DOCTORS' WIVES

EN COULEURS

Dernier jour: "MASH"

Cinéma ODEON

OUVERTS DEMAIN TOUTE LA JOURNÉE

DÈS DEMAIN

LES DEUX MEILLEURS

James Bond

SUR LE MÊME PROGRAMME

'OPERATION TONNERRE'

SEAN CONNERY

DERNIER JOUR: "MADAME X"

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE PAPERNEAU 524-1685

PARTIS À LA CONQUÊTE D'UNE BANQUE, ILS CONQUIÈRENT L'ALLEMAGNE!

CLINT EASTWOOD

Donald Sutherland

DE L'OR POUR LES BRAVES

VERSION FRANÇAISE DE "KELLY'S HEROES"

AU MÊME PROGRAMME

PATRICK MCGOOGHAN dans...

"LA GUERRE DES BOOTLEGGERS"

MERCIER

VILLERAY

STE-CATHERINE-PIE-JX 255-6224

ST-DENIS JARRY 388-5577

Si ce monde fou, fou, fou, fou a besoin de... 9e SEMAINE

UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU

SEMAINE 2:00 - 5:00 - 8:00

MAJORITY REPORT

C'EST BIEN MAINTENANT!

AUJOURD'HUI: 2:00 - 5:00 - 8:00

DEMAIN: 12:00 - 2:45 - 5:40 - 8:35

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

Salle Renoir

"Tout simplement EXTRAORDINAIRE"

POUR TOUS

11e SEMAINE

FILM de CLAUDE LELOUCH

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

LE VOYOU

UNE PRÉSENTATION DE CMC

DEMAIN des 1.00

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Salle McLaw

14 ANS

FEROCEMENT DROLE

ROBERT CHAZAL

FRANCE SOIR

MASH

VERSION FRANÇAISE

3e SEMAINE

Ce soir: 7:30 - 9:35

Demain des 1.15

2e SEMAINE

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU SIÈCLE

CLARK GABLE

VIVIAN LEIGH

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Ce soir 7:30

Demain 12:00 - 4:00 - 8:00

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2092

POUR LA PREMIÈRE FOIS RÉUNIS!

STEVE MCQUEEN dans

'BULLITT'

VERSION FRANÇAISE

2 GRANDES ÉCRANS EN COULEUR

BONNIE ET CLYDE

CREMAZIE

VERSION FRANÇAISE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

LA PLUS FANTASTIQUE POURSUITE D'AUTOMOBILES JAMAIS FILMÉE!

**CINEMA LA SCALA** 6430 PAPINEAU 721-5107 18 ANS Adultes

2 FILMS EN PRIMEUR

VERSION FRANÇAISE de "DIARY OF A SWINGER"

**LE JOURNAL SECRET D'UN MANNEQUIN**

2<sup>e</sup> film en COULEURS

**LES TROIS FILLES VERS LE SOLEIL**

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

aux **CINÉMAS UNIS**

TARIF SPÉCIAL DE STATIONNEMENT POUR LES CLIENTS DES CINÉMAS LOEW'S, PALACE, CAPITOL, PIGALLE ET CINÉMA PLACE VILLE-MARIE.

STATIONNEMENT PRATIQUE À TARIF RAISONNABLE AU CANADAWIDE PARKING SERVICE, PLACE VILLE-MARIE

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 5 H DU SOIR À 1 H DU MATIN \$100

SAMEDI DE 5 H DU SOIR À 2 H DU MATIN, ET TOUTE LA JOURNÉE LE DIMANCHE

Faites valider votre coupon de stationnement par la caissière du cinéma

"LOVE STORY" EST UN PHÉNOMÈNE!

TIME MAGAZINE

PARAMOUNT PICTURES présente

Ali MacGraw COULEUR Ryan O'Neal

**7e MOIS**

LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 451 GUYENNE/AV. DU CINÉMA AVENUE 937-5077

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS REPRÉSENTATION COMPLETE A 1, 3, 5, 7, 9 p.m.

GAGNANT DE 2 OSCARS!

incluant: MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN

**Ryan's Daughter**

ROD STEIGER CHRISTOPHER PLUMMER

YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-5978

Horaires: 12:30, 2:45, 4:50, 7:05, 9:15 p.m.

Un suspense neuf fois plus grand!

**"Cat O'Nine Tails"**

LOEWIS JAMES FRANCIS

554 STE-CATHERINE O. 866-5851

Horaires: 10:25, 12:35, 2:45, 4:55, 7:05, 9:20 p.m.

Vous regardez un "Villain"

Richard Burton **"Villain"**

CAPITOL 850 STE-CATHERINE O. 866-8828

Horaires: 12:30, 3:00, 5:10, 7:20, 9:40 p.m.

DUSTIN HOFFMAN

**"LITTLE BIG MAN"**

Enfants 75+

PLAZA CÔTES-DES-NEIGES 735-5527

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

ELLIOTT GOULD BRENDA VACCARO

**"I LOVE MY...WIFE"**

MONKLAND 5504 AVE. MONKLAND 484-3579

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

ALEC GUINNESS-ANTHONY QUINN-JACK HAWKINS

**"LAWRENCE OF ARABIA"**

FAIRVIEW 735-5527

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

MELVYN DOUGLAS GENE HACKMAN

**"I NEVER SANG FOR MY FATHER"**

DORVAL 260 AVE. DORVAL 631-9977

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

RICHARD BURTON GENEVIEVE BUJOLD

ENFANTS 75+ **"ANNE DES 1000 JOURS"**

CINÉMA LAVAL 688-8200

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Jack Lemmon Walter Matthau

ENFANTS 75+ **"THE ODD COUPLE"**

GALLERIES D'ANJOU 353-5960

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Jack Lemmon Walter Matthau

ENFANTS 75+ **"THE ODD COUPLE"**

GALLERIES D'ANJOU 353-5960

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

COMMENÇANT DEMAIN

Clint Eastwood **Kelly's Heroes**

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734

Horaires: 1:15, 3:55, 6:35, 9:15 p.m.

Suite Plaza. Les gens les plus drôles du monde passent par sa porte d'entrée.

**14 ANS**

Paramount présente une production de A. HOWARD W. KOCH

mettant en vedette **WALTER MATTHAU**

d'après la comédie de NEIL SIMON

Co-starring **MAUREEN STAPLETON BARBARA HARRIS LEE GRANT**

Directed by ARTHUR HILLER Screenplay by NEIL SIMON Produced by HOWARD W. KOCH Music Score by MARGARET ULICH Color by TECHNICOLOR A Paramount Picture

Dès AUJOURD'HUI! **WESTMOUNT** 5038 SHELBROOKE O. 466-7395

Horaires: 1:00, 3:00, 5:00, 7:05, 9:10 p.m. Dernière représentation complète à 9:55 p.m.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

**THE PSYCHO LOVER**

18 ANS

Mademoiselle, verrouillez votre porte ce soir, ne sortez pas ce soir.

2 FILMS en COULEUR

**NIGHT of the WITCHES**

DEMAIN

59, STE-CATHERINE E. 288-5513 + St-Laurent

Dernier jour: "VIXEN" et "LOVERS WEEPERS" (18 ans)

**THE PSYCHO LOVER**

18 ANS

Mademoiselle, verrouillez votre porte ce soir, ne sortez pas ce soir.

2 FILMS en COULEUR

**NIGHT of the WITCHES**

DEMAIN

59, STE-CATHERINE E. 288-5513 + St-Laurent

Dernier jour: "VIXEN" et "LOVERS WEEPERS" (18 ans)

**THE PSYCHO LOVER**

18 ANS

Mademoiselle, verrouillez votre porte ce soir, ne sortez pas ce soir.

2 FILMS en COULEUR

**NIGHT of the WITCHES**

DEMAIN

59, STE-CATHERINE E. 288-5513 + St-Laurent

Dernier jour: "VIXEN" et "LOVERS WEEPERS" (18 ans)

PRÉPAREZ-VOUS POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'INCROYABLES SINGES!

**ESCAPE FROM THE PLANET OF THE APES**

ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS — 75+

20<sup>th</sup> CENTURY FOX PRESENTS

UNE PRODUCTION ARTHUR P. JACOBS

ESCAPE FROM THE PLANET OF THE APES met en vedette RODDY McDOWALL, KIM HUNTER, BRADFORD DILLMAN, NATALIE TRUNDY, ERIC BRAEDEN, WILLIAM WINDOM, SAL MINO et RICARDO MONTALBAN dans le rôle d'ARMANDO

COULEUR PANAVISION PAR DE LUXE

**PALACE** 698 STE-CATHERINE O. 866-6991

**DORVAL** 260 AVE. DORVAL, 631-9977

Horaires: 1:15, 3:15, 5:10, 7:10, 9:20 p.m. Dernière représentation complète à 9:00 p.m. DORVAL (Salle Range) soir 7:00 et 9:00, matinales jeudi et samedi 2:00 p.m. Dimanche continué de puis 1:00 p.m.

UNE DOUBLE DOSE D'HORREUR

**LES VAMPIRES DU DR. DRACULA**

PLUS

**LE DÉMENT DE L'ÎLE SANGLANTE**

EN COULEUR

Avec CHRISTOPHER LEE, LEX BARKER, JOHN ASHLEY

dist. ASTRAL FILMS

AUJOURD'HUI AUX 3 CINÉS

**RIVOLI** 1004 EST RUE, 277-4129

**ARLEQUIN** 1004 EST RUE, 277-4129

**GRANADA** 4344 STE-CATHERINE, 355-2428

RIVOLI & ARLEQUIN: Continuel depuis 1:10 p.m. Dernier programme à 7:40 p.m. GRANADA: Le soir des 6:15 p.m. Jeudi et dimanche depuis 1:00 p.m. Samedi depuis 4:30 p.m.

UNE DOUBLE DOSE D'HORREUR

**LES VAMPIRES DU DR. DRACULA**

PLUS

**LE DÉMENT DE L'ÎLE SANGLANTE**

EN COULEUR

Avec CHRISTOPHER LEE, LEX BARKER, JOHN ASHLEY

dist. ASTRAL FILMS

AUJOURD'HUI AUX 3 CINÉS

**RIVOLI** 1004 EST RUE, 277-4129

**ARLEQUIN** 1004 EST RUE, 277-4129

**GRANADA** 4344 STE-CATHERINE, 355-2428

RIVOLI & ARLEQUIN: Continuel depuis 1:10 p.m. Dernier programme à 7:40 p.m. GRANADA: Le soir des 6:15 p.m. Jeudi et dimanche depuis 1:00 p.m. Samedi depuis 4:30 p.m.

UNE DOUBLE DOSE D'HORREUR

**LES VAMPIRES DU DR. DRACULA**

PLUS

**LE DÉMENT DE L'ÎLE SANGLANTE**

EN COULEUR

Avec CHRISTOPHER LEE, LEX BARKER, JOHN ASHLEY

dist. ASTRAL FILMS

AUJOURD'HUI AUX 3 CINÉS

**RIVOLI** 1004 EST RUE, 277-4129

**ARLEQUIN** 1004 EST RUE, 277-4129

**GRANADA** 4344 STE-CATHERINE, 355-2428

RIVOLI & ARLEQUIN: Continuel depuis 1:10 p.m. Dernier programme à 7:40 p.m. GRANADA: Le soir des 6:15 p.m. Jeudi et dimanche depuis 1:00 p.m. Samedi depuis 4:30 p.m.

UNE DOUBLE DOSE D'HORREUR

**LES VAMPIRES DU DR. DRACULA**

PLUS

**LE DÉMENT DE L'ÎLE SANGLANTE**

EN COULEUR

Avec CHRISTOPHER LEE, LEX BARKER, JOHN ASHLEY

dist. ASTRAL FILMS

AUJOURD'HUI AUX 3 CINÉS

**RIVOLI** 1004 EST RUE, 277-4129

**ARLEQUIN** 1004 EST RUE, 277-4129

**GRANADA** 4344 STE-CATHERINE, 355-2428

RIVOLI & ARLEQUIN: Continuel depuis 1:10 p.m. Dernier programme à 7:40 p.m. GRANADA: Le soir des 6:15 p.m. Jeudi et dimanche depuis 1:00 p.m. Samedi depuis 4:30 p.m.

UNE DOUBLE DOSE D'HORREUR

**LES VAMPIRES DU DR. DRACULA**

PLUS

**LE DÉMENT DE L'ÎLE SANGLANTE**

EN COULEUR

Avec CHRISTOPHER LEE, LEX BARKER, JOHN ASHLEY

dist. ASTRAL FILMS

AUJOURD'HUI AUX 3 CINÉS

**RIVOLI** 1004 EST RUE, 277-4129

**ARLEQUIN** 1004 EST RUE, 277-4129

**GRANADA** 4344 STE-CATHERINE, 355-2428

RIVOLI & ARLEQUIN: Continuel depuis 1:10 p.m. Dernier programme à 7:40 p.m. GRANADA: Le soir des 6:15 p.m. Jeudi et dimanche depuis 1:00 p.m. Samedi depuis 4:30 p.m.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

UN FILM ROMANTIQUE

Un film de souvenir écrit, dirigé et interprété avec une bonne humeur peu commune!

New York Times

**18 ANS**

AUJOURD'HUI! **SUMMER OF '42**

JENNIFER O'NEILL • GARY GRIMES • JERRY Houser • OLIVER CONANT

écrit par HERMAN RAUCHER produit par RICHARD A. ROTH dirigé par ROBERT MULLIGAN musique de MICHEL LEGRAND

**AVENUE** 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Horaires: 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25 du soir. DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLETE 9:15 du soir.

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold SACHS-MASOCH

avec LAURA ANTONELLI & REGIS VALLEE

REPRÉSENTATION COMPLETE

à 18-30, 12-30, 2-35, 4-40, 6-50 et 8-05 p.m.

A L'AFFICHE

CINÉMA **PARISIEN**

480, RUELLE St-CATHERINE

**Vénus en Fourrure**

d'après la nouvelle de Léopold

**William Holden**  
**Ryan O'Neal**  
**Karl Malden**

Dans un film de Blake Edwards

**Wild  
Rovers**



METRO GOLDWIN MAYER présente un FILM DE BLAKE EDWARDS • WILLIAM HOLDEN • RYAN O'NEIL • KARL MALDEN dans "WILD ROVERS". Aussi LYNN CARLIN et RACHEL ROBERTS • Écrit et dirigé par BLAKE EDWARDS • Production BLAKE EDWARDS et KEN WALES • Musique de JERRY GOLDSMITH • METROCOLOR PANAVISION®

**DES  
VENDREDI**

**CAPITOL**  
990 STE-CATHERINE O. 866-6828

HORAIRE : 12h45, 2h50, 4h55, 7h10, 9h25 du soir  
Dernière représentation  
complete 9h du soir



Le Théâtre du Nouveau-Monde est rentré hier soir d'une tournée européenne qui l'a aussi mené jusqu'en Union Soviétique. Dans l'ordre habituel, Jean-Louis Roux, Monique Miller, Denise Proulx et Guy L'Ecuyer, de même que les deux douzaines d'autres membres de la tournée, ont retrouvé avec bonheur parents et amis dans l'une des salles de l'aéroport de Dorval.

## Un "Tartuffe" qui a surpris

La troupe du Théâtre du Nouveau Monde est rentrée hier soir directement de Moscou par avion d'une tournée qui l'a conduite en Europe de l'Ouest et de l'Est, ainsi qu'en URSS.

La troupe a joué successivement en France (Paris et Rennes), en Belgique, au Luxembourg, en Suisse (Lausanne), en Tchécoslovaquie (Prague et Brno) et en URSS (Moscou et Leningrad).

Ses meilleures salles (selon une dépêche de l'agence AFP en provenance de Moscou) furent Bruxelles, Rennes, Lausanne, Leningrad et Moscou. Dans la capitale soviétique, poursuit la dépêche, le TNM joua "Tartuffe" de Molière cinq fois en trois jours; la salle, profitant de la traduction

simultanée, aurait réagi favorablement au spectacle. Roux, y situait l'action au Québec d'autrefois.

**VOYEZ AUJOURD'HUI (14 ANS)**

**UN FESTIVAL WESTERN 2<sup>e</sup> PARTIE**  
**LES PETITS ET GRANDS FRERES DE SERGIO LEONE**  
 CE SOIR DERNIER SOIR POUR VOIR  
 le film de GIUSEPPE COLUCCI  
**GOD FORGIVE, I DON'T**  
 avec Terence Hill et Bud Spencer  
 à 7:30 et 9:30  
 Jeu. à Sam.: COLORADO avec Lee Van Cleef  
 des Dim.: LE TEMPS DU MASSACRE

**WESTERNS à l'OUTREMONT**  
 1248 BERNARD INFORMATION: 277-3233

**FESTIVAL D'ÉTÉ**  
**LES MEILLEURS FILMS FRANÇAIS DE L'ANNÉE!**  
 AUJOURD'HUI TOUS  
**L'ARMÉE des OMBRES**  
 EN FILM DE JEAN PIERRE MELVILLE  
 SIMONE SIGNORET JEAN PIERRE CASSEL LINO VENTURA  
 DEMAIN 14 ANS  
**LE PASSAGER DE LA PLUIE**  
 UN FILM DE RENE CLEMENT  
 CHARLES BRONSON MARLENE JOBERT  
 prix unique 1\$  
**VENDOME** LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA  
**FF COULEURS**

**LOUIS DE FUNES POUR TOUS**  
**et GERALDINE CHAPLIN**  
**sur un arbre perche**  
 Moins de 14 ans \$100  
 SERGE KORBER EN COULEUR  
 horaire: 7:30 et 9:30  
**CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS**  
 861-2996 288-3303

**les aventures amoureuses de Robin des Bois**  
 aussi **PERRAK** EN COULEURS  
**CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155**

DESIGNÉ COMME UN DES MEILLEURS FILMS QUÉBÉCOIS  
**Enfin...**  
 18 ANS Adultes  
 avec: **CHANTAL JACQUES RENAUD RIBEROLLES**  
 7e sem.  
 réalisateur: Richard Martin  
 EN COULEURS  
 Dim. 7:30 et 9:30 une production des INDUSTRIES DENIS S. PANTIS  
**FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE 525-8800**

**ton MARI cet inconnu**  
 18 ANS Adultes  
 aussi **TA FEMME CETTE INCONNUE**  
 DE LA SÉRIE DES FILMS DU DR. OSWALD KOLLE EN COULEURS  
**JEAN-TALON 723-7000 MAISONNEUVE 525-2174**



## Tarif jeunesse d'Air Canada aller-retour classe économique

Dès maintenant, Air Canada emmène les jeunes en Europe... à un prix fou, fou, fou. De n'importe où au Canada vers huit de nos destinations en Europe.

Et pas de chichi. Vous n'avez qu'à passer voir un agent de voyage ou venir à un bureau Air Canada. On vous réservera un siège sur n'importe quel vol, n'importe quel jour. La confirmation est immédiate. Pas de dépôt à l'avance. Pas de frais d'annulation. Pas de réservations en attente.

Et vous pouvez même prendre le vol de retour d'une autre ville en Europe, pour à peu près le même tarif. Et vous

pouvez rester en Europe aussi longtemps que vous voulez.

Votre passeport est nécessaire pour prouver que vous avez entre 15 et 25 ans.

Les destinations: Paris, Londres, Zurich, Francfort, Copenhague, Shannon, Bruxelles et Glasgow. Les tarifs jeunesse s'appliquent aussi aux jeunes de 12 à 15 ans, sauf pour Paris, Londres et Glasgow.

Quant au havresac, vous pouvez vous le procurer même si vous n'allez pas en Europe. Nous vous le laisserons pour \$19, taxe provinciale en sus. Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau d'Air Canada indiqué ci-dessous.

# AIR CANADA



Bureau d'Air Canada: Place Ville Marie, Montréal

**24 Juin**  
**L'AUTO-Stade Spectacle**  
**3h. & 8h.**  
 ROBERT ARCAUD  
 m.c.\*  
 Claude Blanchard  
 Léo RIVET  
 Marthe Fleurant  
 Jean Nichol  
 Chantal Pary  
 Willie Lamothe  
**LES DANSEURS DU St-Laurent**  
 Billets en vente à L'AUTO-Stade  
**3<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> 1<sup>o</sup>**  
 Pour RÉSERVATIONS  
**527-4477**



## Achat spécial! Robes en jersey Acétate lavable

Spécial

**10<sup>88</sup>**  
ch.

La façon élégante toute fraîcheur d'accueillir l'été. En robes de jersey Acétate de coupe seyante pour la femme active. Lavables, elles ignorent les faux-plis et sont agréables à porter. En vente actuellement au bas prix spécial de 10.88 seulement chacune chez Eaton.

Mentionner un second choix de couleur s.v.p.

- Genre chemisier.** Encolure échancrée. Boutonnage jusqu'à la taille. Manches courtes; ceinture-lien. Divers imprimés à vert, rose ou havane prédominant. Tailles 14½ à 24½.
- Modèle à rayures.** Genre chemisier à boutonnage sur patte jusqu'à la ligne de hanches. Manches courtes; ceinture-lien pareille. Rayures de ton vert, rouge ou brun sur blanc. Tailles 14½ à 24½.
- Encolure roulée.** Effet écharpe. Manches courtes; ceinture-lien pareille. Glissière au dos. Semis floral marine, brun ou jaune. Tailles 16½ à 22½.

**COMPOSEZ 842-9211**

EATON en ville (quatrième étage),  
et Pointe-Claire. Rayon 345



## Allurées, les pailles importées de l'été

L'allure d'Ascot, mexicaine ou paysanne avec ces pailles importées d'Italie. Des chapeaux fantaisie à coordonner aux différentes tenues de votre garde-robe pour vos sorties d'été. Quelques modèles seulement sont représentés pour toute la collection d'Eaton.

**9<sup>00</sup>**

- Bord relevé.** D'allure genre mexicaine. Large bord; calotte creusée. Couleur contrastante sur la calotte et le pourtour. Rose vif avec violet, brun avec beige, blanc avec rouge, blanc avec marine, marron avec bleu.

**10<sup>00</sup>**

- Bord festonné.** Chapeau à large bord et calotte haute. En paille tressée avec garniture de fleurs de couleur contrastante sur le côté. Orange, café, aqua ou violet.

**5<sup>00</sup>**

- Modèle "cowboy".** En paille finement tressée avec calotte aérée par des jours décoratifs. Agrémenté d'un ruban en paille de couleur vive. Chapeau de ton naturel.

Commandes passées au magasin même seulement. EATON en ville seulement (troisième étage), Rayon 204



**Buffet  
chaud  
ou  
froid**

### Pour vous, durant votre magasinage d'été

Notre salle à manger du 9<sup>e</sup> étage servira des repas genre buffet, chaud ou froid, à l'intention des "magasineurs" harassés, des femmes ou des hommes d'affaires pressés.

Composez vous-même votre assiette de salade, savourez une assiette de rosbif garnie, un délicieux sandwich de rôti de boeuf chaud ou un pâté de poulet. Créez une délicieuse coupe glacée avec les glaces, les sauces et les garnitures de votre choix.

Du lundi au samedi, 11h à 14h30, vendredi, de 17h à 19h.

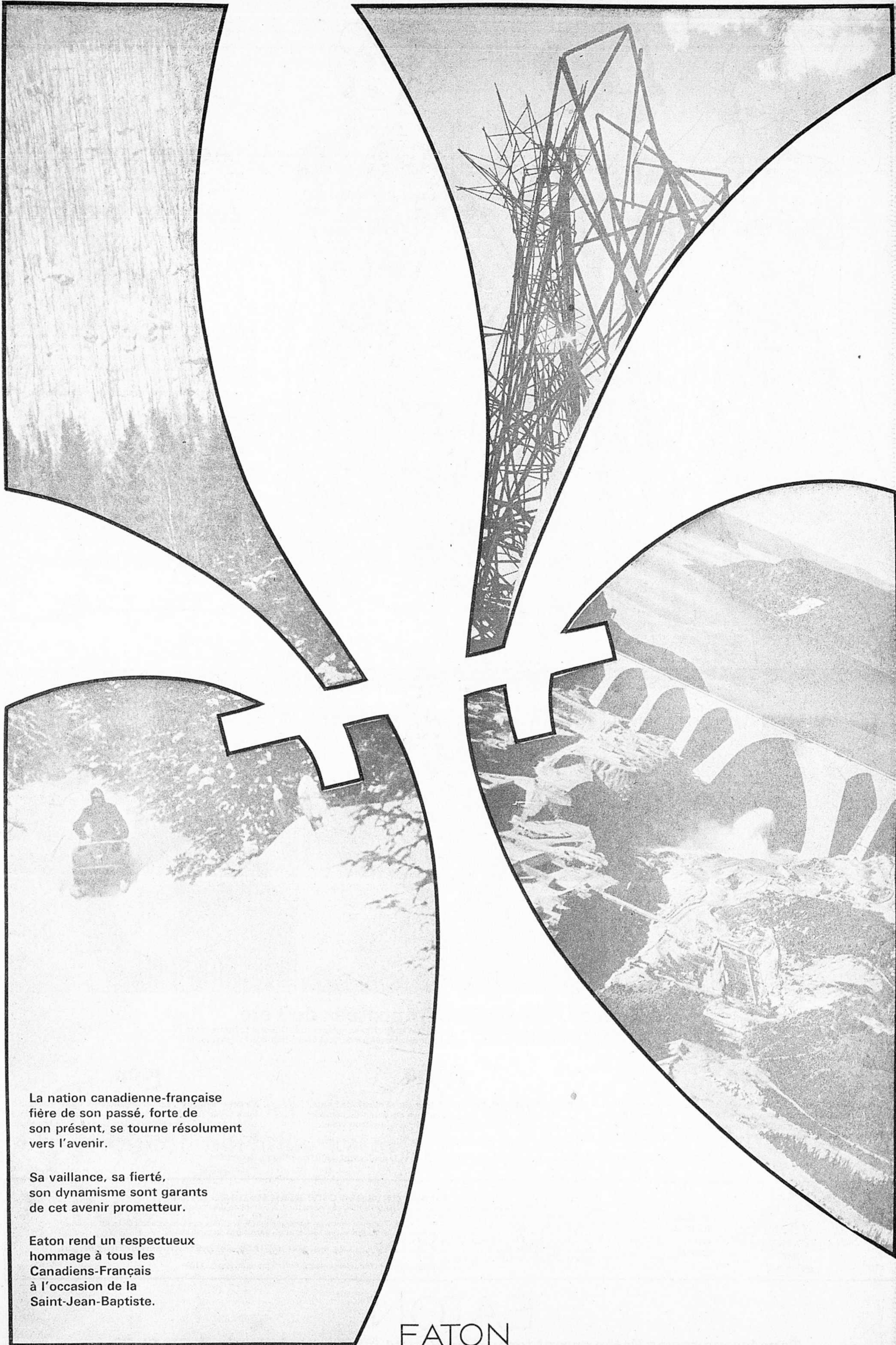
**Prix:** le repas, le pain, le beurre, la boisson, assiette de salade 1.85, assiette de rosbif 2.00, sandwich de rôti de boeuf chaud 1.85, pâté de poulet 1.65, Dessert .40, Coupe glacée .60.

Eaton en ville seulement (neuvième étage). Salle à manger. Rayon 1100

# EATON

Tous les magasins Eaton seront fermés jeudi le 24 juin; ouverts vendredi dès 9h 30.

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211



La nation canadienne-française  
fière de son passé, forte de  
son présent, se tourne résolument  
vers l'avenir.

Sa vaillance, sa fierté,  
son dynamisme sont garants  
de cet avenir prometteur.

Eaton rend un respectueux  
hommage à tous les  
Canadiens-Français  
à l'occasion de la  
Saint-Jean-Baptiste.

EATON

Tous les magasins EATON seront fermés jeudi le 24 juin